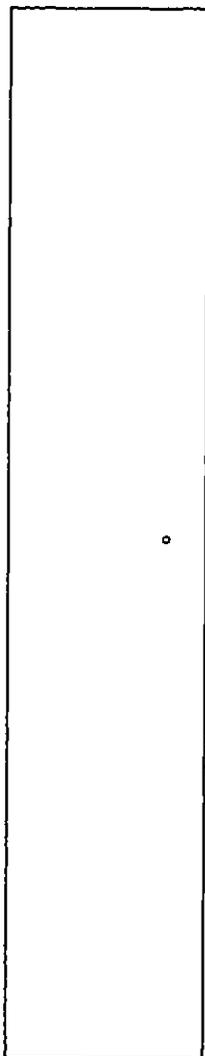


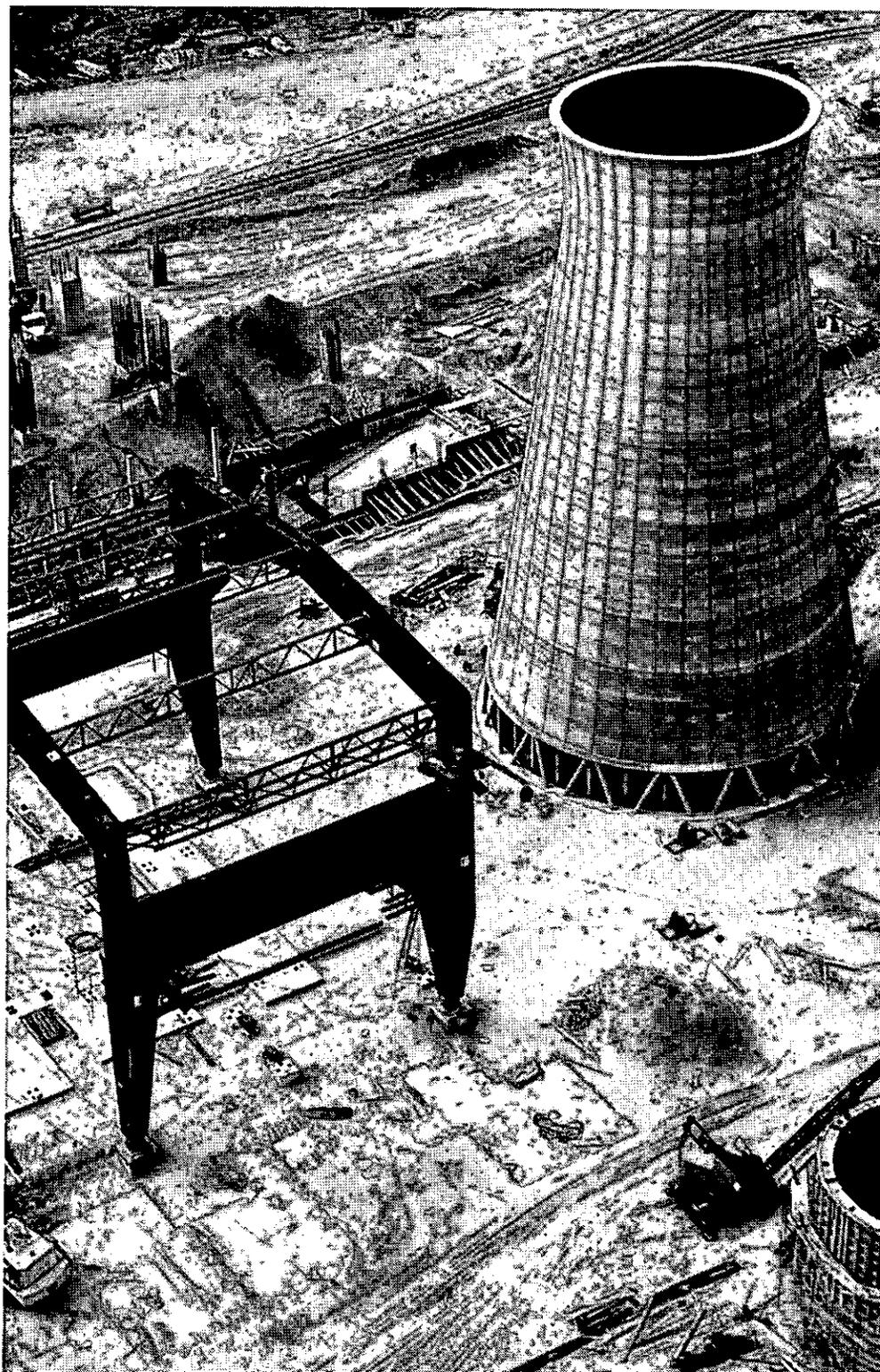
FRANCE

Mai 1962 - N° 40 2 NF

FORUM



**Vers la France
de l'An 2.000**



Amrouche, l'homme déchiré

C'EST en 1946 que je fis la connaissance en même temps d'Albert Camus et de Jean Amrouche. Ecrivains et journalistes tous deux, nés en Algérie, l'un pied noir, l'autre Kabyle catholique, ils étaient la vivante image de la culture méditerranéenne et témoignaient brillamment et différemment de la qualité de l'apport algérien à la littérature française.

La guerre d'Algérie provoqua chez l'un et l'autre un déchirement profond. Leurs conceptions de l'avenir de l'Algérie divergent, divergences qui touchaient peut-être davantage aux moyens de construire cet avenir qu'au nouveau visage d'une Algérie que tous deux souhaitaient, sans nul doute, démocratique, fraternelle et juste.

J'avais connu un Amrouche évoquant avec une passion contenue son pays d'origine, son peuple, sa terre, le parti qui se créait autour de Ferhat Abbas, mais aussi un Amrouche récitant les vers de nos poètes d'une belle voix chaude et sensible qui mettait merveilleusement en valeur les moindres nuances du texte, un Amrouche parlant admirablement de Gide, Claudel, Malraux, Mauriac.

Je retrouvais en 1960 un Amrouche tendu, crispé, frémissant, blessé dans son cœur et dans son âme par cette lutte qui se poursuivait entre deux peuples dont il désirait ardemment qu'ils dialoguent au lieu de se battre. A l'établissement du dialogue franco-algérien il se voua sans réserve, souvent déçu, parfois amer, jamais désespéré. Il avait la conviction que malgré les obstacles, les ambiguïtés, les fausses manœuvres, le Général de Gaulle, soutenu par le peuple français, finirait par trouver avec les nationalistes algériens les moyens de mettre fin au sanglant et douloureux conflit par un accord négocié.

En novembre 1960, je lui demandais de débattre, sous l'égide de *FRANCE FORUM*, des divers aspects du problème algérien avec Étienne Borne et avec un partisan de l'Algérie française M. de Lacosta-Lareymondie. Il accepta et certains de ses propos prennent aujourd'hui une résonance particulière : « ...Une rupture radicale entre la France et l'Algérie est-elle inévitable ? Personnellement je ne suis pas prophète, je ne peux à cet égard exprimer que deux idées. La première est que l'Algérie se fera elle-même. Elle se fera à partir de ce qu'elle est réellement, c'est-à-dire en faisant l'inventaire de ces cent-trente années d'histoire coloniale, en endossant le bilan de cette histoire, à partir de quoi les Algériens s'en-

gageront dans le monde moderne où ils ne sont pas encore engagés. Je ne crois pas qu'il soit au pouvoir d'un homme, ni même au pouvoir d'un parti, si puissant soit-il, d'effacer en quelques paroles ou par des actes plus ou moins solennels, juridiques ou politiques, les liens qui existent en réalité entre le peuple algérien et le peuple français. Ce sont des liens étroits, trop nombreux, trop profonds pour qu'on puisse les détruire. Mais il va de soi que ces liens pour être conservés et même développés devront subir une mutation, qu'ils devront trouver leur fondement dans la liberté, dans la coopération consciente, voulue et non pas dans la contrainte. La seconde chose que je voudrais dire, c'est que, bien sûr, je souhaite que l'indépendance de l'Algérie soit acquise en accord avec la France, et non pas contre elle... ».

Les aspirations de Jean Amrouche sont, en dépit de graves et inquiétantes difficultés, en voie de devenir réalité. Jean Amrouche disparaît au moment où les événements apportent la preuve qu'il n'était pas un utopiste rêveur mais un esprit lucide, au moment où par son action, par son influence, par ses amitiés, il pouvait aider à consolider les chances de dialogue, d'entente, de coopération franco-algérienne. Il manquera à l'Algérie nouvelle, il manquera à la France.

Ancien professeur, fondateur d'une revue, journaliste, homme de radio, critique, écrivain, poète, il restait à Jean Amrouche à nous donner les œuvres que ses premiers écrits, son goût très sûr, sa parfaite maîtrise de la langue française, nous faisaient espérer. Le destin n'a pas permis à Jean Amrouche de réaliser pleinement sa vocation littéraire, il ne lui a pas laissé le temps de connaître l'apaisement que lui aurait apporté l'Algérie enfin réconciliée et débarrassée des fanatismes.

Dans l'histoire de la France et de l'Algérie, Jean Amrouche demeurera l'homme qui, pendant une période terrible où l'aveuglement l'emportait sur l'intelligence, la haine sur l'amour, sut, sans jamais rompre ses liens avec la France, affirmer sa revendication d'une Algérie libre, et qui voulut ne rien renier ni des valeurs berbères et islamiques ni des valeurs françaises et chrétiennes.

Henri BOURBON (Forces Nouvelles).

P.S. — Un vœu : que soient édités ou réédités les remarquables entretiens de Jean Amrouche avec Gide, Claudel, Mauriac qui sont un modèle de la critique littéraire radiophonique.

Pour faire connaître
FRANCE-FORUM

Demandez
des numéros spécimens
qui vous seront adressés
GRATUITEMENT

FRANCE-FORUM

Comité d'Études et de Confrontation

Jean AUBRY, Alain BARRERE, Théo BRAUN
Maurice BYE, Jean CONILH, P.-B. COUSTE, Michel DEBATISSE, Eugène DESCAMPS, Léon DUBOIS, Jacques FAUVET, François FONTAINE
Pierre FOUGEYROLLAS, Henri FRENAY, Georges HOURDIN, Georges LE BRUN-KERIS, Jacques MALLET, André PHILIP, René REMOND, Pierre-Henri SIMON, Pierre-Henri TEITGEN, Etienne BORNE, Jean LECANUET.

Rédacteur en chef : Henri BOURBON.

PHOTOS

Forum : L. Prat
Associated Press
Yan
Henri Rzepski
Témoignage :
Librairie Echanges
Musique :
Photo Pic



Notre rédacteur en chef a reçu d'Eugène Descamps, secrétaire général de la C.F.T.C., la lettre ci-dessous concernant « Polémiques et Dialogues » du dernier numéro. L'auteur de l'article mis en cause y trouve l'occasion d'une autocritique dans laquelle on retrouvera le style d'une page trop visiblement personnelle pour engager toute l'équipe.

Mon Cher Ami,

Je voudrais te dire très simplement l'étonnement qui a été le mien et celui de nos camarades de la C.F.T.C. à la lecture, dans le numéro 39 de *France-Forum*, de la conclusion d'un article non signé sous la rubrique : « Polémiques et Dialogues », intitulé « L'ouverture à gauche en Italie ».

Tu me permettrais d'abord de souligner le caractère quelque peu insolite du possessif « notre » dans une revue dont nous apprécions la sympathie mais qui ne détient, à ma connaissance, aucun titre de propriété sur la C.F.T.C., tu sais combien les syndicalistes sont batailleurs sur ce point.

Ceci étant dit, je ne trouve dans la conclusion de *France-Forum* que la valeur d'une boutade qui en appelle une autre aussi démonstrative. Si l'exemple de la démocratie chrétienne italienne prouve qu'il n'est pas indispensable de biffer l'étiquette chrétienne pour faire de la démocratie sociale, l'exemple qu'apportent depuis plus de quinze ans les chrétiens italiens engagés dans le syndicalisme montre qu'il n'est pas indispensable non plus de conserver cette étiquette chrétienne.

Plus sérieusement, j'ajouterai, qu'à mon sens, l'expérience italienne nous suggère deux leçons qui peuvent nous être profitables. La première est qu'elle apporte une nouvelle illustration du fait que la forme, les modalités de l'engagement temporel de chrétien demeurent, au-delà des grandes orientations, voire des conseils plus ou moins contingents émanant de l'Église ou d'ailleurs, de la responsabilité des laïcs.

La seconde est que cette forme, ces modalités n'ont point les promesses de l'Éternité, mais qu'elles sont appelées à s'adapter, à se transformer par des mutations plus ou moins poussées sous la pression de l'événement et d'un contexte en continuelle évolution.

Quant à ce « débat irritant » auquel fait allusion *France-Forum*, je pense qu'il gagnera en sincérité, en sérénité et en rigueur s'il reste — ce qu'il doit rester — intérieur à la C.F.T.C. J'ajoute qu'il n'a rien de « paralysant », la montée continue des effectifs et de l'influence de la C.F.T.C. le prouve clairement.

Enfin, il est beaucoup plus enrichissant qu'irritant dans la mesure où il est posé dans toutes ses dimensions : non pas une bataille sur un sigle, un nouvel épisode de la querelle des anciens et des modernes, mais une réflexion en commun, syndiqués C.F.T.C. — chrétiens et non chrétiens — sur les responsabilités du Syndicalisme démocratique dans la France et dans le monde d'aujourd'hui et surtout de demain. A partir d'une conscience plus claire de ces responsabilités seront recherchées et définies les orientations qui en découlent pour notre Centrale. Une telle approche du problème relève évidemment de la compétence exclusive des syndicalistes et c'est bien ainsi qu'à l'intérieur de la C.F.T.C. nous entendons qu'il soit abordé et traité.

Sois assuré, mon cher Bourbon, de mes sentiments les meilleurs.

Eugène DESCAMPS.
Secrétaire général de la C.F.T.C.

La très importante lettre qu'on vient de lire se suffit à elle-même et n'appelle trop évidemment ni commentaire ni discussion ; elle montre, cette lettre, qu'il y a à la tête de

la C.F.T.C. une pensée de qualité, un souci de la recherche libre, un sens des responsabilités dans l'engagement temporel qui ne peuvent que réjouir tous ceux, dont nous sommes tous à *France-Forum*, qui attendent beaucoup des centrales syndicales libres ; et l'auteur des cinq lignes incriminées en vient à moins regretter la légèreté de son propos puisqu'il a valu à *France-Forum* une sorte de forum supplémentaire.

Occasion aussi pour ce même auteur pris en faute de dire un mot du caractère de cette page qui dans une revue grave presque de bout en bout, parle certes de choses sérieuses mais sur le ton de l'humour, de l'allusion de façon à quelque peu distraire des lecteurs tous surabondamment occupés et pré-occupés ; entreprise difficile, car on ne trouve pas tous les jours le bon moyen de faire sourire « les hommes de notre esprit » ; dans ces « polémiques et dialogues », la réflexion est plus interrogative que dogmatique ; la manière toujours subjective et personnelle d'un auteur dont on dit qu'il en est aisément reconnaissable ne saurait engager ce celui qui écrit cette page, et s'il se trompe ou s'il pêche en se laissant aller à une malice d'aventure vraiment malicieuse qu'il soit bien entendu que *France-Forum* est exempt de l'erreur ou du péché. En parlant de « boutade » Eugène Descamps montre bien qu'il ne se méprend pas sur la portée de cette page mineure.

Qu'il me soit permis cependant de rectifier une erreur de lecture. En parlant de « notre » C.F.T.C. je n'entendais pas m'approprier et mettre dans ma poche qui est étroite et peu profonde une organisation d'aussi vastes dimensions que la C.F.T.C. ; opération inimaginable matériellement et moralement. Ma page empruntait sa matière à « l'ouverture à gauche », affaire italienne, donc étrangère ; « notre C.F.T.C. » voulait dire que j'allais en venir, et d'un trait combien fugitif, aux choses françaises ; en une autre circonstance et pour la même raison j'aurais aussi bien dit « notre P.S.U. » ou, que les dieux me pardonnent, « notre U.N.R. », sans penser que je compromettrais ces organisations ou que je me compromettrais avec elles.

Sur le fond de la question je ne suis pas sans avoir quelques idées. Mais il va de soi que la décision finale incombe à la C.F.T.C. et à la C.F.T.C. seule et que le chroniqueur sans responsabilité ne doit pas se permettre même l'apparence d'une intervention indiscrète. Il reste que les idées que défend une organisation et les problèmes doctrinaux qu'elle se pose débordent cette organisation et j'avoue que je ne vois pas pourquoi il me serait défendu, en tant que philosophe des choses politiques, de m'intéresser aux questions que posent les vieilles expressions périlleuses, vulnérables, menacées de « démocratie chrétienne » ou de « syndicalisme chrétien ». Je ne peux m'empêcher de penser quant à moi que « chrétien » ne veut nullement dire confessionnel. Affirmer un peu haut cette thèse dans l'attention et l'ouverture aux arguments contraires ne pourrait qu'apporter une contribution au libre et démocratique débat engagé par un syndicalisme libre et démocratique.

J'allais oublier de retirer un dernier mot. Un obstacle doctrinal qui n'est pas encore ôté empêche un certain mouvement en avant dans l'ordre de l'esprit si bien que le mot « paralysé » n'a pas l'air d'être d'une si mauvaise langue. Mais si on comprend que la C.F.T.C. n'avance pas ou manque de vitalité alors je déteste et j'efface ce terme fâcheux. Comment contesterais-je ce que mes yeux voient et ce que mon cœur désire ?

Au total Eugène Descamps, lui aussi, considère que le comportement des « chrétiens italiens », syndicalistes ou politiques est utile à méditer pour nous autres Français. Et puisqu'il tire de l'expérience la leçon qui convient, il a fait ce que je suggérerais qu'on fasse. Il a été le meilleur de mes lecteurs. L'homme indépendant que je suis plus que jamais, et qui dans tout ce qu'il a pu écrire n'a jamais pris conseil que de sa réflexion solitaire, ne peut qu'en ressentir une assez légitime fierté.

Etienne BORNE.

VALEUR et PORTÉE du IV^e PLAN

avec

Jean AUBRY, Louis BLANC, André DARRICAU

Lucien DOUROUX, André GRANOULLAC, Jean RIPERT.

H. BOURBON. — Récemment, un Colloque a été organisé afin de préciser et d'approfondir les conditions d'une planification démocratique. Notre réunion n'a pas pour objet d'examiner ce problème fondamental que nous avons déjà abordé il y a deux ans et sur lequel nous aurons, sans nul doute, l'occasion de revenir.

Notre propos aujourd'hui est de discuter du contenu du IV^e Plan qui concerne la période 1962-1965. Nous avons fait appel pour ce forum à deux hauts fonctionnaires, Jean Ripert, chef des Etudes Economiques au Commissariat Général du Plan, collaborateur direct des Commissaires généraux qui se sont, au cours des dernières années, succédés rue de Martignac, et à Louis Blanc, chargé au Ministère des Finances des questions de planification qui, après avoir été, aux côtés de Claude Gruson l'un des promoteurs de l'utilisation en France des méthodes de comptabilité nationale, est actuellement l'un des meilleurs spécialistes de leur application à la planification. Nous avons également demandé à trois syndicalistes, André Granouillac, chef du Bureau d'Etudes Economiques et Sociales de la C.G.T.-Force Ouvrière, André Darricau, secrétaire confédéral de la C.F.T.C., Lucien Douroux, chef du Service Economique du C.N.J.A. et à notre collaborateur Jean Aubry, de participer au débat.

Le IV^e Plan a suscité et suscite encore des controverses sur son orientation, son réalisme, ses méthodes d'élaboration, ses possibilités d'insertion dans le contexte occidental d'économie libérale. Mais pour deux raisons essentielles, au moins, la nécessité du Plan apparaît indiscutable.

La population active de la France, quasi stagnante depuis plusieurs années, est appelée à s'accroître brusquement à partir de 1963, avec l'arrivée à l'âge du travail des classes nombreuses de l'après-guerre, la démobilité d'une partie du contingent et le retour en France de nombreux Français d'Afrique du Nord. Il y a peu de chance pour que le passage soudain d'une situation de pénurie de main-d'œuvre à la situation contraire s'effectue spontanément dans de bonnes condi-

tions : il s'agit en effet d'éviter l'inflation au cours de la première phase tout en prenant les dispositions nécessaires pour créer en temps utile dans l'industrie et les services 940.000 emplois nouveaux afin d'absorber les 300.000 immigrants attendus, les 270.000 ruraux qui vont quitter la terre, les 190.000 jeunes rendus disponibles par la réduction de la durée du service militaire et les 180.000 adolescents issus de la vague démographique.

Seconde raison : seul un plan pouvait innover en prenant pour finalité, selon la remarque de Michel Drancourt, « non plus le bien-être individuel à l'américaine, mais une amélioration du mode de vie où l'individuel et le collectif sont étroitement mêlés ». Idée que Pierre Drouin a exprimée sous une forme incisive : « La France ne veut pas de la civilisation du gadget. » Ainsi les investissements prévus pour les équipements collectifs sont en augmentation de 50 % par rapport au III^e Plan : 35 milliards de NF pour les transports et les communications, 14 milliards pour l'Education Nationale, 8 pour l'équipement urbain, 3.700 millions pour l'équipement sanitaire et social, 1.200 millions pour la Recherche et 900 millions pour l'équipement culturel. Afin de réaliser cet accroissement des investissements collectifs, le IV^e Plan a été amené à assigner à la consommation privée une progression légèrement inférieure à l'augmentation de la production nationale.

Si indispensable que soit un Plan à l'heure actuelle, son élaboration n'en est pas moins aujourd'hui plus délicate qu'à l'époque des 1^{er} et II^e Plan. Dans les mois qui ont suivi la guerre, les choix économiques étaient relativement simples, il s'agissait essentiellement de constituer une infrastructure moderne servant de base à une expansion ultérieure. Par ailleurs les pouvoirs publics disposaient de moyens d'exécution et de contrôle très étendus qu'ils avaient hérités de l'économie de guerre.

Aujourd'hui les choix ne sont pas à première vue aussi évidents, il est donc indispensable de disposer d'une méthode de planification plus scientifique et aussi

de perfectionner les procédés d'élaboration et de travail dans un sens plus démocratique. En outre, l'actuelle coexistence des secteurs économiques placés sous l'autorité plus ou moins directe des pouvoirs publics et de secteurs où l'initiative privée peut se donner libre cours comporte quant à l'exécution du Plan, un élément d'incertitude.

Il apparaît en conséquence inévitable que le Plan actuel soit un compromis entre le souhaitable au regard des exigences du monde moderne et le possible dans le cadre du régime semi-libéral qui est le nôtre. Il vous appartiendra de définir le souhaitable et de dire si tout le possible a été fait pour se rapprocher du souhaitable.

Il convient enfin de ne pas oublier que l'expérience française de planification souvent considérée en France même comme très timide n'en fait pas moins figure aux yeux de nos partenaires occidentaux d'un système d'avant-garde que certains accusent d'être entaché de dirigisme collectiviste.

Notre débat pourrait se développer autour de trois directions :

- la valeur et la signification de quelques grandes options économiques du IV^e Plan : taux d'expansion, durée du travail, place des investissements sociaux et programmes régionaux.
- les chances effectives de réalisation des objectifs retenus compte tenu des moyens d'exécution et de contrôle envisagés ;
- les méthodes de travail et d'élaboration du Plan.

Le problème des incertitudes qui affectent la mise en œuvre du IV^e Plan en raison de l'interdépendance croissante des économies occidentales mériterait d'être examiné, mais je crains que nous ne soyons obligé de le sacrifier pour des motifs d'horaire...

Le taux d'expansion choisi est-il trop timide ou trop ambitieux ?

A. DARRICAU. — La section des investissements du Conseil Economique consultée sur le taux de croissance qui devait être retenu pour le IV^e Plan s'est prononcé à l'unanimité de ses membres pour un taux de 6 %. Par ailleurs, lorsque l'on considère ce qui se passe dans d'autres pays on s'aperçoit que dans les économies socialistes les taux de croissance actuellement enregistrés,

quoi qu'on puisse faire quelques réserves sur la valeur des statistiques qui nous sont présentées, sont de l'ordre de 7 à 9 % ; plus près de nous, en Italie et en Allemagne, on a également noté ces dernières années des taux supérieurs à 6 %. On pourrait donc considérer dans un premier temps que le taux finalement retenu de 5,5 % est insuffisamment ambitieux. Toutefois, il faut bien admettre que si dans les pays de l'Est on obtient des taux d'expansion plus élevés, on se trouve en face d'une planification beaucoup plus impérative qui ne semble pas pouvoir être appliquée en France ; tandis qu'en Allemagne et en Italie la population active a considérablement augmenté ces dernières années. Lorsqu'on examine la situation française, on s'aperçoit que dans les années qui viennent la population active augmentera peu, tandis que la population inactive croîtra très sensiblement, ce qui nous obligera à réaliser des investissements sociaux importants pour cette masse de jeunes ; aussi et compte tenu de l'impossibilité de réaliser une politique autoritaire de financement des investissements, il me semble finalement que le taux de 5,5 % est suffisamment ambitieux et si on l'atteint pendant les quatre prochaines années ce sera déjà un bon résultat.

L. DOUROUX. — Je partage l'opinion de Darricau en ce qui concerne l'appréciation du taux de croissance de 5,5 % par an du produit intérieur brut. Néanmoins, je voudrais attirer l'attention sur deux points qui risquent de faire problème : l'emploi et les investissements.

Avec un taux de croissance annuel de 5,5 %, le Plan a prévu la création de 940.000 emplois nouveaux, dont 270.000 seraient assurés par le passage de personnes actives agricoles à un autre secteur d'activité. Or l'examen de la situation démographique et économique de l'Agriculture laisse apparaître un excédent de main-d'œuvre nettement plus important. Si l'on considère par ailleurs le rythme de diminution de la population active agricole au cours des dernières années, il se situerait, selon des sondages récents réalisés par l'I.N.S.E.E., entre 120 et 140.000 par an.

Dès lors, le chiffre d'exode rural prévu par le Plan et qui est de 65 à 70.000 personnes par an, marque un ralentissement. Ajoutons qu'il est même en retrait par rapport aux prévisions du III^e Plan, lequel avait retenu un exode rural de 85.000 actifs par an. Je sais bien le vieillissement marqué de la population agricole tendre à réduire la cadence des départs ; néanmoins, compte tenu des possibilités offertes par le progrès technique, et de l'apparition d'excédents agricoles permanents, une partie de la main-d'œuvre agricole restera

sous-employée en agriculture, ce qui atténuera d'autant la productivité de ce secteur d'activité. Il me semble que le chiffre de l'émigration agricole a été établi essentiellement en fonction de possibilités d'emplois des autres secteurs, ce qui tend à faire supporter à l'Agriculture son trop-plein de main-d'œuvre et à la considérer comme le réservoir auquel on puise en tant que de besoin.

Aussi, en considérant les capacités de travail réel et alors que nous avons aujourd'hui une situation générale de l'emploi satisfaisante, ne risquons-nous pas, aux alentours de 1965, et compte tenu de l'arrivée de classes jeunes, de l'émigration étrangère, de la réduction du service militaire et de la situation agricole, de rencontrer une certaine difficulté pour assurer le plein emploi ?

Cela nous inclinerait à chercher un taux de croissance plus élevé, mais alors se pose le problème des investissements. La réalisation du taux de croissance prévu nécessite un effort certain pour dégager l'épargne nécessaire aux investissements prévus. Notamment pour assurer les adaptations de certains secteurs d'activité et la création effective des 940.000 emplois nouveaux. C'est pourquoi il nous paraît utile de surveiller de très près les mécanismes de financement afin d'assurer effectivement la réalisation des investissements prévus. C'est aussi l'une des raisons pour lesquelles il n'est sans doute guère possible de dépasser le rythme de croissance prévu.

En ce qui concerne spécialement l'Agriculture, il est particulièrement difficile d'apprécier aujourd'hui la portée du IV^e Plan en raison des modifications et des contraintes nouvelles qui ne manqueront pas d'intervenir à la suite des accords de Bruxelles du 14 janvier, marquant la mise en œuvre d'un début de politique agricole commune. L'incertitude dans laquelle nous sommes en ce qui concerne les prix agricoles à la production de par l'absence de texte en réglementant la fixation, accentue le malaise.

Cela dit, si nous considérons la partie agricole du IV^e Plan dans notre contexte français, son orientation générale me paraît bonne, et si des lacunes existent c'est par timidité ou insuffisance, ce qui ne remet pas en cause l'orientation générale.

Le plan a choisi l'expansion de la production agricole en retenant un taux de croissance de 4,5 % par an pour ce secteur. Dans une large mesure, cette expansion de la production apparaît d'ailleurs comme un phénomène inéluctable, étant donné que les facteurs de production sont en place. Elle nous paraît être la seule orientation

possible, car toute réduction de la production agricole dans le court terme pénaliserait par contre coup les régions sous-développées qui disposent de la marge d'accroissement la plus importante dans les années à venir.

Il ne faut pourtant pas se cacher que l'accroissement de la production agricole, qui passerait de l'indice 100 en 1959 à 130 en 1965, alors que, pendant le même temps, la consommation intérieure passerait de l'indice 100 à 121, nous posera le difficile problème de l'écoulement des excédents.

Pour faire face à cela, le IV^e Plan propose le développement des exportations et l'accroissement des transferts de revenus destinés à assurer le soutien des marchés agricoles.

Une telle orientation est bonne et répond pour une large part aux soucis exprimés par le C.N.J.A. Encore aurions-nous souhaité connaître le montant des sommes affectées au soutien des marchés de 1962 à 1965, ce qui conditionne pour une large part le revenu des agriculteurs.

Selon le compte prévisionnel établi dans le rapport de la Commission de l'Agriculture, il ressort que pendant la durée du IV^e Plan, le revenu des agriculteurs augmenterait à un rythme sensiblement analogue à celui des autres catégories sociales. Il s'ensuit donc que l'écart actuel subsisterait d'ici 1965. Les organisations agricoles ne peuvent évidemment accepter de gaieté de cœur une telle hypothèse qui remet en cause l'objectif de parité inscrit dans la loi d'orientation agricole.

A notre avis, un pas devrait être réalisé en ce sens, ce qui implique de reconsidérer les divers éléments qui influent sur le revenu individuel des agriculteurs.

De même, certains équilibres régionaux et une rénovation des structures, bien qu'affirmés dans le IV^e Plan, ne nous paraissent pas disposer de moyens suffisants. Aussi, nos principales craintes, outre les problèmes des prix et de la population déjà évoqués, portent sur les investissements, les mesures sociales et les actions régionales où nous aurions aimé voir le IV^e Plan aller plus avant dans la voie tracée.

A. GRANOUILLAC. — En ce qui concerne le choix du taux de croissance, le Conseil Economique, s'il avait prévu 6 %, avait aussi envisagé un certain nombre de facteurs pouvant nécessiter un taux un peu plus fort notamment en prévision de l'assistance à l'ex-communauté française et aux pays d'Afrique. Mais il avait aussi marqué son inquiétude, inquiétude qui s'est ma-

nifestée au cours de l'élaboration du Plan, en ce qui concerne les hypothèses faites en matière de développement de la production agricole. Douroux en ayant parlé, il faut tout de même dire que le taux de 4,5 % retenu pour la production agricole, supérieur à ce qu'il était antérieurement, risque de poser un problème différent du problème de main-d'œuvre, celui de l'écoulement de la production agricole dont le Plan ne parle pas beaucoup. Il reste avant tout un problème social qui est de savoir si, par le moyen du IV^e Plan, pendant le IV^e Plan, la parité des revenus agricoles telle qu'elle est visée par les lois d'orientation agricole, pourra être obtenue.

J. RIPERT. — Pour apprécier le caractère timide ou ambitieux du IV^e Plan, Darricau a raison de se référer à ce qui se passe à l'étranger. On ignore souvent que les différences que nous constatons entre les taux de croissance en France et chez nos voisins s'expliquent en partie, par la différence dans les rythmes de progression de la population active. Cela est si vrai, qu'en raison de l'arrêt de l'afflux de main-d'œuvre réfugiée, les experts allemands, pour les prochaines années prévoient des taux de progression nettement moins élevés que ceux réalisés au cours des dix dernières années. Si nous examinons le cas de la France et comparons les prévisions du IV^e Plan (+ 5,5 % par an en moyenne) avec les taux de croissance réalisés dans le passé, nous constatons que la progression retenue pour 1962 à 1965 est inférieure à celle réalisée au cours de certaines années (1956 et 1957, par exemple), égale au rythme moyen de croissance des années 1960 et 1961.

A première vue un tel objectif ne paraît donc pas très ambitieux. Il convient cependant d'y regarder de plus près.

En effet les taux élevés de 1956 et 1957 n'ont pu être atteints qu'au prix d'un grave déséquilibre de nos échanges extérieurs, consécutif lui-même au développement d'une très forte inflation intérieure.

L'expansion de 1960 et 1961 est une expansion de lendemain de crise, et vous le savez il est toujours facile de réaliser une progression rapide en période de rattrapage.

L'objectif du IV^e Plan est de réaliser une expansion durable et régulière, sans compromettre la stabilité de nos échanges ou de notre monnaie. Nous devons donc être en mesure de maintenir sur une longue période l'expansion réalisée au cours d'une phase de rattrapage : le taux choisi de 5,5 % peut être dans ces conditions jugé audacieux, surtout si on le compare au taux moyen des dix dernières années (4,7 %).

Certes, le Conseil Economique a souligné la nécessité où se trouve notre pays de retenir un objectif très ambitieux. Les problèmes de l'emploi qui viennent d'être évoqués, notamment la nécessité d'employer aussi vite que possible, dans d'autres secteurs, l'excédent important de notre population active agricole, ne pourront être convenablement résolus qu'à la faveur d'une forte expansion.

Une critique est, de ce point de vue, faite aux objectifs du IV^e Plan : l'effort d'industrialisation prévu est jugé insuffisant pour résorber assez vite le sous-emploi latent dans beaucoup de nos régions agricoles. M. le professeur Perroux, par exemple, et M. Debatisse, du

C.N.J.A. (Cercle National des Jeunes Agriculteurs), ont récemment déploré la relative timidité du Plan dans ce domaine.

Au passage, cependant, j'exprime un doute sur l'exactitude des chiffres avancés à l'instant par Douroux d'après des sondages récents, suivant lesquels 140.000 personnes actives par an quitteraient actuellement la terre. Mais revenons au fond des choses. Je me souviens qu'au moment de l'élaboration du III^e Plan, le Plan était accusé dans les tracts diffusés par une grande organisation professionnelle, de vouloir prolétarianiser à tout prix les agriculteurs et déporter leurs fils des campagnes vers les villes. Lors de la préparation du IV^e Plan l'atmosphère avait sans doute changé, ne serait-ce que par suite d'une meilleure prise de conscience, favorisée par l'action du C.N.J.A., des réalités du problème agricole. Mais il reste quelque chose de l'état d'esprit ancien : ainsi lorsque nous avons discuté avec la Commission de l'Agriculture les chiffres maintenant énoncés comme nettement insuffisants, aucune voix ne s'est fait entendre pour proposer qu'ils soient portés à un niveau plus élevé.

Comme l'a très bien dit Douroux, nous sommes pris entre des considérations différentes. Si le volume de l'émigration est trop élevé on peut craindre un vieillissement trop rapide de la population active agricole dans certaines régions, ce qui serait mauvais à tous égards. Le problème réel en effet se pose en termes régionaux : il faut porter l'industrialisation jusqu'au cœur des régions les plus surpeuplées (Ouest, bordure du Massif Central). Ce qui est en question, c'est donc moins la possibilité de retenir un taux global d'industrialisation plus élevé, que celle d'agir avec assez d'efficacité sur la localisation des industries nouvelles. L'expérience du passé montre en effet qu'en période de progression rapide de la production industrielle (1956 et 1957) les migrations agricoles ont été plus fortes que celles prévues. Mais quelles régions ont-elles affectées ? Le Bassin Parisien, le Nord, l'Est, c'est-à-dire des régions qui ne peuvent être considérées comme fortement excédentaires. A tel point, qu'en certains endroits on est tombé sans doute en-dessous de la limite de peuplement optimum. Cependant, malgré le gros appel de main-d'œuvre de la région parisienne ou des autres régions industrielles, il n'est pas parti assez de monde de Bretagne ou du Limousin. De ce point de vue l'examen critique doit donc porter avant tout sur le caractère plus ou moins ambitieux des objectifs régionaux du Plan, parce que c'est là que se situe le vrai problème du rapport entre industrie et agriculture.

L. BLANC. — Ripert a très justement souligné que le choix du taux d'expansion était dominé par la nécessité de réaliser cette expansion dans l'équilibre. Dans ces conditions lorsque l'on choisit le taux d'expansion, on est amené à prendre en compte des facteurs assez subjectifs. En effet si on se limitait aux facteurs physiques, il est vraisemblable que des marges assez considérables pourraient être mises en évidence, permettant de réaliser des taux d'expansion plus élevés. Mais des risques pèsent à chaque instant sur l'équilibre économique. Il est donc nécessaire de disposer de marges de sécurité pour assurer au cours des années à venir un

développement équilibré. Ces marges sont d'autant plus difficiles à apprécier que vraisemblablement nous n'arriverons pas à maîtriser complètement, au cours des années à venir, les fluctuations de la conjoncture. Par suite, nous pourrions nous trouver dans certaines périodes, obligés d'accélérer l'expansion, et à ce moment-là, les risques de surchauffe de l'économie apparaîtront plus particulièrement. Un autre facteur subjectif dont il faut tenir compte dans le choix du taux d'expansion, c'est celui qui pourrait être appelé le degré d'adhésion des entrepreneurs et même de l'ensemble de la population, aux objectifs du Plan. Dans la mesure où une large partie de la population doute de la possibilité de réaliser un taux élevé, il est vraisemblable que ce taux ne sera pas atteint. Or, déjà en fixant le taux d'expansion à 5,5 % pour le IV^e Plan, nous avons été à la limite de ce qu'une large partie de l'opinion considérait comme possible. Il faut tout de même rappeler que, lorsque l'élaboration du IV^e Plan a commencé, nous nous trouvions dans une période de fort ralentissement de l'expansion, que le doute était très répandu dans l'ensemble de la population française sur les chances d'expansion au cours des mois et des années à venir. Si nous nous retrouvons deux ans après dans une situation assez différente, je crois que le IV^e Plan y a été pour quelque chose. Mais si les choses ont bien changé, il faut reconnaître que nous voyons encore tous les jours soit des industriels, soit des ingénieurs, qui restent sceptiques sur les possibilités de réalisation d'un taux de 5,5 % pour les années à venir. Alors, sauf à envisager une modification complète des méthodes de planification et, par-là, du régime social de la France, on est obligé de tenir compte de ce facteur.

Ces marges de sécurité nécessaires, nous pourrions les réduire si notre connaissance se perfectionnait, et si nous pouvions arriver à montrer beaucoup plus clairement les possibilités de réalisation de taux plus forts. Il y a en quelque sorte un coût de notre ignorance, car elle nous oblige à prendre des marges de sécurité plus grandes.

Puisqu'on a déjà parlé de l'agriculture, si vous le permettez, je voudrais tenter d'apporter une petite précision que je crois utile pour la suite de notre discussion. Il faudrait prendre garde de confondre la diminution de population engagée dans l'agriculture et l'émigration rurale. Si en effet, dans les années à venir, il a été prévu un simple prolongement de la diminution de la population agricole, ceci devrait se traduire par des départs des zones rurales, nettement plus importants que dans le passé, en raison de l'arrivée massive des jeunes générations nées après la guerre. Il faut tenir compte de ce facteur dans l'appréciation que nous pouvons porter sur les options prises par le IV^e Plan en matière agricole. En ce qui concerne l'agriculture, d'ailleurs, je crois que le problème n'est peut-être pas tant celui du IV^e Plan lui-même. Certes, le IV^e Plan n'apporte pas aux agriculteurs toutes les satisfactions qu'ils attendent notamment en ce qui concerne la parité. Si l'on admet des évolutions de prix à peu près parallèles dans l'industrie et dans l'agriculture, les prévisions du IV^e Plan conduisent seulement au parallélisme du développement des revenus des agriculteurs et des autres catégories de la population, elles ne conduisent pas à un

rattrapage du retard que connaît le revenu moyen agricole sur les autres revenus. Mais encore une fois, je ne crois pas que c'est dans le cadre limité du IV^e Plan que se situe le vrai problème. Je crois que le vrai problème se situe à plus long terme. Le IV^e Plan a défini en effet un peu par tâtonnements, une situation moyenne qui conduit à des surplus agricoles considérables et à un financement budgétaire assez élevé. Il semble que toutes ces difficultés puissent être surmontées dans les trois ou quatre années à venir. Mais il n'est pas sûr que cette

*Quadruplement des crédits d'investissement collectif
pour le Tourisme*

situation puisse se prolonger. Il faudra donc trouver des mesures qui permettront d'orienter différemment les choses de façon à ce que les difficultés très importantes qui apparaissent déjà puissent être surmontées au cours des dix ou quinze années à venir.

**Quand sera-t-il possible de réduire
la durée du travail ?**

H. BOURBON. — Je pense que puisque nous venons de parler de ce problème du rôle que la population ac-

Un rythme de 350.000 logements par an.

tive a joué dans la détermination du coefficient d'expansion, nous pourrions maintenant aborder la question de la durée du travail étroitement liée à la situation de l'emploi.

A. GRANOUILLAC. — Si l'on admet ainsi que M. Blanc l'a fait, que le Plan est dans une certaine mesure un compromis entre des hypothèses, nous avons le devoir de soumettre toutes ces hypothèses à la critique, notamment en ce qui concerne les problèmes de l'emploi. On peut avoir, certes, dans ce domaine, des notions assez précises basées sur l'expérience en ce qui concerne les déséquilibres sectoriels, mais il est un autre déséquilibre qui peut naître par le fait même que l'hypothèse retenue en matière de taux annuel de productivité peut ne pas se révéler juste. On a retenu un taux de 4,8 % qui peut parfaitement être dépassé, ce qui poserait par ricochet des problèmes d'emploi.

Il y a de toute façon un déséquilibre permanent tenant à l'insuffisance de la formation professionnelle qui n'est pas spécifiquement français mais qui est aussi européen, et dont l'existence nous oblige à remettre en cause certaines hypothèses du Plan concernant l'immigration dont il semble difficile d'attendre qu'elle nous apporte les travailleurs qualifiés dont nous manquons.

Pour la formation professionnelle, un certain nombre de mesures sont prévues non seulement par le IV^e Plan mais dans le cadre de la politique gouvernementale. En ce qui concerne la réduction de la durée du travail, nous avons pour notre part regretté que cette hypothèse n'ait pas été faite à l'origine dans le IV^e Plan, peut-être parce que l'opinion moyenne de ceux que l'on a consultés n'était pas favorable à cette hypothèse. Nous pensons qu'on doit s'occuper sans tarder de ces problèmes de l'emploi et de la réduction de durée du travail parce que les hypothèses en matière de main-d'œuvre ne nous semblent pas avoir fait le tour complet de la situation.

Indépendamment de la revendication permanente des syndicats ouvriers en la matière, il nous paraît que pour des raisons économiques on doit se pencher sur cet aspect car son évolution est susceptible de modifier, dans de grandes proportions, le déroulement du IV^e Plan.

A. DARRICAU. — Je tiens à renforcer les remarques de Granouillac sur deux points : d'abord, affirmer qu'il nous faut accorder une priorité absolue à l'enseignement technique et à la formation professionnelle. Ensuite, en

ce qui concerne la durée du travail, l'hypothèse de maintien qui a été retenue dès le commencement des travaux, m'apparaît être, avec celle de l'invariabilité de la structure des revenus, très contestable. Il me semble qu'il aurait fallu, sur le plan même de la méthode préparer une étude, montrant quelle serait l'incidence d'une réduction de la durée du travail sur le taux d'expansion ; ainsi le Conseil Economique aurait pu se prononcer, soit pour un taux d'expansion maximum en acceptant une durée du travail maintenue, soit pour un taux d'expansion plus faible avec une certaine réduction de la durée du travail. Je crois vraiment que dans la recherche de la pédagogie à mettre en œuvre pour faire comprendre aux citoyens les exigences d'un Plan, c'eût été une très bonne méthode. Indépendamment de cet aspect, sur le fond même du problème, nous pensons d'une part que les progrès de productivité ont pu être encore sous-estimés bien que l'on soit passé d'un taux d'expansion de 5 % à 5,5 % au cours des travaux d'élaboration ; d'autre part que la réduction du service militaire, la fin de la guerre d'Algérie, peuvent amener sur le marché du travail un nombre de travailleurs plus important que prévu ; aussi nous semble-t-il raisonnable de retenir comme possible, vers les années 1963-1964 une réduction de la durée du travail sous une forme qui reste à déterminer, soit un allongement de la période des congés payés, soit une réduction hebdomadaire, soit les deux à la fois. En tout cas, comme le disait à l'instant Granouillac, je pense qu'il faut immédiatement entreprendre les études qui permettront de réviser éventuellement les objectifs du Plan sur ce point.

J. RIPERT. — Je dois concéder une première chose à Darricau et Granouillac. Nous n'avons pas de bonne certitude sur la valeur des liens que nous avons établis entre investissement, productivité et emploi. Louis Blanc disait à l'instant que l'insuffisance de nos connaissances avait sans doute constitué une limitation à nos ambitions ; il est très possible en effet que si nous connaissons mieux que nous ne la connaissons actuellement, l'évolution possible de la productivité du travail branche par branche, en fonction des investissements prévus dans le Plan nous arriverions à des conclusions plus optimistes que celles finalement retenues et que nous poserions différemment le problème de l'emploi. Mais, je dois le souligner, les risques d'erreur peuvent jouer dans les deux sens. Je voudrais rappeler à nos amis syndicalistes qu'il existe des économistes et des experts selon lesquels nous avons lourdement surestimé les gains possibles de la productivité. Ces hommes pensent

que nous nous laissons induire en erreur par les chiffres du passé. Ceux-ci n'auraient été aussi élevés que dans la mesure où ils traduisaient un phénomène de rattrapage. En outre, notre pays a vécu pendant les années passées sur un potentiel d'innovation accumulé pendant la guerre. Pour cette raison ces économistes doutent que nous disposions de réserves de productivité aussi considérables dans les années qui viennent. En dernière analyse j'ai tendance à faire confiance à la masse des avis que nous avons recueillis à travers nos nombreuses commissions et groupes de travail. Ces travaux ont finalement défini un certain taux de productivité qui, contrairement à ce que nous pensions au départ ne sera pas en diminution marquée par rapport à celui des dix dernières années.

C'est d'ailleurs cette constatation qui nous a conduit, comme le rappelait Darricau, à proposer au gouvernement, à l'issue d'une première phase des travaux du Plan, une révision en hausse du taux d'expansion. Si l'on enregistre des progrès de productivité supérieurs encore à ceux qui ont été prévus, cela modifiera naturellement les données du problème de l'emploi, puisque l'industrie ou les services emploieront alors moins de main-d'œuvre que prévu. L'autre élément d'incertitude qui a été mis en évidence, c'est une possibilité d'immigration plus large et surtout plus proche que celle que nous avions prévue, compte tenu de la réduction du service militaire et du rapatriement d'un certain nombre d'Européens d'Afrique du Nord.

A. GRANOUILAC. — Les hypothèses sont peut-être valables sur le plan global mais sûrement moins sur le plan qualitatif.

J. RIPERT. — Eh bien ! je dirai la chose autrement. En ce qui concerne l'évolution des ressources globales de la main-d'œuvre sans aborder l'aspect qualitatif pour l'instant, les hypothèses du Plan peuvent être considérées aujourd'hui comme toujours valables. Ainsi on a prévu une réduction du service militaire compatible avec l'échelonnement actuellement envisagé par le gouvernement, par ailleurs, on a prévu des rapatriements importants de Français d'Afrique du Nord. Il serait difficile dans un Plan métropolitain de retenir des chiffres nettement plus élevés. Cela reviendrait à admettre que toutes les chances de coopération entre la France et l'Algérie future sont compromises. Voici donc un second élément d'incertitude, qui s'ajoute au premier sur

la productivité. Cet ensemble de considérations explique que finalement le IV^e Plan dans sa rédaction finale soit moins catégorique sur le sujet de la durée du travail que ne l'étaient les directives gouvernementales au moment du démarrage des travaux. Je vous rappelle que lorsque le gouvernement a rendu publiques les directives du IV^e Plan, il disait à peu près ceci : « on ne prévoiera pas de diminution de la durée du travail d'ici à 1965. Celle-ci ne pourra être envisagée que comme une sanction de succès du Plan ». Que dit aujourd'hui le IV^e Plan dans une de ces phrases nuancées dont l'Administration a le secret ? : « Lorsque les aléas majeurs, les incertitudes (dont je viens de parler) seront dissipés et que le succès du IV^e Plan pourra être considéré comme acquis, une réduction de la durée du travail pourra être mise en balance avec les autres objectifs du développement ». Le membre de phrase : « lorsque le succès du IV^e Plan pourra être considéré comme acquis », signifie que si au cours des mois qui viennent et sans compromettre la réalisation du taux d'expansion de 24 % sur la période, il apparaît possible d'envisager des mesures de réduction de la durée du travail, celle-ci pourrait être décidée sans attendre 1965. Le gouvernement n'écarte pas cette éventualité en disant « pourra être mise en balance avec les autres objectifs du développement », car à ce moment se posera un choix politique qu'il appartiendra aux instances compétentes de faire. Conviendra-t-il de remonter le taux d'expansion plus haut que 5,5 % pour assurer le plein emploi ou maintiendra-t-on cet objectif quitte à accepter une diminution de la durée du travail ? En attendant il y a des études à faire. Darricau a dit qu'il aurait été souhaitable de les entamer plus tôt, je le crois volontiers. A ces études seront associées les organisations professionnelles et syndicales. Je crois qu'il entre dans les intentions du gouvernement de commencer ces études dès que le Plan aura reçu la sanction d'un vote parlementaire.

A. DARRICAU. — Je veux poser une question à Jean Ripert : Pense-t-il que dès 1962 on puisse parler du succès possible du Plan ? Il me semble qu'il faudra attendre 1964 pour voir si le pourcentage de 24 % a des chances d'être atteint. Par conséquent dans le texte du Plan, la possibilité d'une réduction de durée de travail ne me semble pouvoir être envisagée qu'en fin de période et ceci ne nous change pas tellement des directives fixées initialement par le gouvernement. Je vou-

Il faut doubler d'ici à 1967 l'infrastructure universitaire.

drais aussi apporter une précision concernant les travaux de la Commission de la Main-d'Œuvre, car Ripert y a fait incidemment allusion ; dans une récente conférence de presse, le président de cette commission présentant les grandes lignes du rapport aurait, à en croire les journalistes, indiqué que les organisations syndicales n'avaient pratiquement pas fait de réserves sur ses objectifs : je tiens à préciser que, d'une façon générale, elles en ont tout de même formulé de sérieuses en particulier sur le point que nous débattons actuellement, à savoir le maintien ou la réduction de la durée du travail.

J. RIPERT. — Je donne très volontiers acte à Darricau du fait que ces réserves ont été exprimées très nettement. Je comprends d'autant mieux que l'on puisse ne pas partager le point de vue du Commissariat que, comme je l'ai dit, nous n'avons pas de certitude absolue sur la validité de nos évaluations actuelles. J'en déduis que nous devons suivre cette chose de très près et approfondir nos études. J'ajouterai quelques mots, puisque j'ai la parole, à propos de l'aspect qualitatif du problème de main-d'œuvre. Il ne suffit pas que nous prévoyions un plein emploi global, nous devons résoudre un problème qui restera difficile dans cette période, celui de la qualification de la main-d'œuvre.

En ce domaine également les travaux du Plan sont loin d'être satisfaisants. Il est même possible sans doute

L. BLANC. — Je voudrais apporter un complément de réponse à la question posée par Darricau, et relative au calendrier d'une éventuelle réduction de la durée du travail. Comme l'a déjà dit Ripert, dans le IV^e Plan ont déjà été pris en compte un certain nombre d'arrivées de main-d'œuvre, en provenance d'Algérie, soit qu'il s'agisse de la démobilisation d'une partie du contingent, soit qu'il s'agisse d'une partie de la population européenne. Le fait nouveau est que, à la suite des accords d'Evian, on peut espérer que les arrivées de main-d'œuvre auront lieu sinon dès 1962, du moins en 1963. Il y a là un élément important pour le cheminement du Plan, et il est vraisemblable que si tout se passe comme on le prévoit actuellement, en 1963 des marges de main-d'œuvre apparaîtront, permettant peut-être de prendre un peu d'avance sur ce qui serait une réalisation moyenne du Plan. Dans ces conditions, dès la fin de 1963, tout au moins au début de 1964, l'option qui a été évoquée tout à l'heure entre la réalisation du Plan, avec peut-être une réduction de la durée du travail nuancée suivant les branches et la réalisation d'un taux de croissance plus fort, sans réduction de la durée du travail pourrait être effectivement posée.

Si elle est posée ainsi au début de 1964, soit deux ans avant la fin du Plan, on ne pourra vraiment pas dire que le problème de la durée du travail a été esquivé au cours du IV^e Plan.

Développement

d'une

industrie

compétitive

d'ironiser sur certains passages de nos rapports et il est vrai que, dans certains cas, les études, dont nous avons pu recueillir les résultats, sont minces, insuffisamment approfondies. Naturellement, je pourrais chercher une excuse dans le fait que l'analyse de l'évolution de la qualification professionnelle et l'établissement de programmes adéquats de formation ne sont pas simples à réaliser. Je n'ai lu nulle part une théorie de la planification de la formation professionnelle. Il faudra donc, sans attendre la fin du IV^e Plan, mener des études plus approfondies sur cet aspect des choses pour élaborer des programmes répondant autant que possible aux besoins.

Le IV^e Plan lutte-t-il efficacement contre le sous-développement de certaines régions ?

J. AUBRY. — Les questions qui viennent d'être traitées ont touché déjà par certains côtés au problème régional. Peut-être convient-il de marquer au passage le contraste entre, d'une part, l'intérêt croissant porté à ces questions régionales par toute une série de mouvements politiques, syndicaux, etc., et d'autre part la manière encore un peu tâtonnante dont ce problème régional a été traité dans le IV^e Plan.

Les préoccupations de caractère régional se sont en

effet beaucoup développées ces temps derniers. De nombreuses raisons peuvent expliquer cette évolution. Dans certaines régions des métamorphoses, des mutations importantes se sont produites et des signes d'une grande vitalité économique se sont manifestés. Des organismes de natures diverses ont assumé des responsabilités nouvelles en ce domaine, au point que de récents colloques et en particulier celui de « France-Forum », à Saint-Germain-en-Laye, ont montré qu'à côté de beaucoup d'incertitudes, parfois de divergences, sur les moyens de refaire une démocratie, un accord très général et très chaleureux s'est toujours et facilement réalisé entre politiques, syndicalistes, intellectuels, etc., sur la nécessité de remodeler les institutions régionales, d'élargir leurs attributions ou d'en créer de nouvelles.

Dans d'autres régions, au contraire, les intéressés ont senti que l'économie locale perdait de plus en plus de terrain et il n'y a rien de plus irritant que d'entendre parler tous les jours d'expansion, quand sa propre région est entrée dans un processus de paupérisation relative.

En face de ce puissant mouvement d'intérêt et d'idées, le Plan comporte, certes, des innovations qui ne sont pas négligeables : des études par grandes régions sur les perspectives démographiques à moyen terme, rapprochées des prévisions actuelles sur les changements de structure industrielle, ont mis en lumière la nature et l'ampleur des problèmes que chacune de ces régions devra affronter au cours des prochaines années.

Des « tranches opératoires » actuellement en cours d'élaboration, vont pour la première fois préciser quelques-unes des implications locales d'une expansion dont seule la dimension à l'échelon national était définie jusqu'à ce jour. Un début de coopération s'effectue à cette occasion entre l'exécutif et les représentants des « forces » locales.

Il n'en subsiste pas moins un malaise, qu'expriment de temps à autre des récriminations véhémentes contre la timidité dont le Plan ferait preuve dans le domaine régional. Et l'on accuse volontiers la technocratie parisienne de saboter systématiquement tous les efforts tendant à la « personnalisation économique » des départements ou des régions au sein du programme national d'expansion.

Je crois qu'il importe ici de dissiper un certain nombre de confusions et d'illusions.

Tout d'abord, on est encore loin de posséder la technique qui permettrait à coup sûr de choisir entre toutes les solutions possibles, celles conduisant au développement économique régional optimum. Les méthodes de comptabilité nationale qui ont fait accomplir à l'échelon national de si grands progrès à la planification ne peuvent guère être utilisées telles quelles pour des projections n'intéressant qu'une fraction du territoire. C'est que, parmi d'autres raisons expliquant cette difficulté, un morceau de territoire ne constituera jamais un ensemble économique fermé, comme l'est la nation bordée par ses frontières douanières à l'extérieur desquelles la devise nationale cesse d'avoir cours. Il est pratiquement impossible dans ces conditions de mesurer les conséquences d'un effort localisé d'équipement ou de financement. Il l'est surtout d'avoir l'assurance que les fruits

Présence de la France dans les techniques scientifiques avancées

de cet effort bénéficieront en définitive à la région pour laquelle il a été consenti.

De même, et c'est peut-être encore plus important, aucune technique ne permet à l'heure actuelle de déterminer avec certitude la localisation optima des décisions économiques prises dans le cadre d'un plan d'expansion national. Autrement dit, la compatibilité ou l'incompatibilité d'un programme régional et d'un programme national ne peut toujours être clairement mise en lumière : ce qui empêche de définir avec certitude la limite à partir de laquelle l'effort consenti en faveur d'une région déterminée compromet la réalisation des objectifs nationaux d'expansion. La démarche économique régionale ne peut donc pour quelque temps encore qu'être tâtonnante et partiellement aveugle.

Ce qui justifie la prudence des autorités responsables du Plan. Certaines régions françaises dites « sous-développées » ne tireraient pas bénéfice de très puissants efforts de développement accomplis en leur faveur, si de tels efforts, au-delà d'un certain point, devaient en définitive compromettre l'expansion nationale et la capacité compétitive de la France à l'égard de ses rivales étrangères.

L'ampleur même des difficultés à surmonter ne doit pas être une cause de découragement, mais une incitation supplémentaire à ne négliger aucune peine pour écarter l'obstacle : ce qui suppose, à la fois, réflexion théorique et réflexion sur la pratique et l'expérience. « C'est en forgeant qu'on devient forgeron ».

Or il faut bien reconnaître que notre organisation administrative est actuellement très mal préparée à entreprendre cet effort. La responsabilité des décisions économiques intéressant régions et départements est pulvérisée entre de multiples ministères et services. Réforme et unification de ces services constituent un préa-

lable indispensable à toute action efficace. Resterait alors à résoudre le difficile problème, technique et politique à la fois, de l'implantation au bon endroit et de la définition des pouvoirs d'un exécutif économique local et de ses rapports avec les « forces vives » régionales.

Autre direction à proposer à la critique et à l'action : la lutte toujours nécessaire, quelle que soit la décision prise quant au degré souhaitable de développement économique régional, contre le « sous-développement » inadmissible de certaines régions en fait d'infrastructure administrative, notamment en matière d'enseignement. De telles insuffisances conduisent, par exemple, à ce paradoxe, que la pénurie globale de main-d'œuvre qualifiée coexiste avec un important sous-emploi, que les statistiques de chômage ne révèlent que très partiellement. Onéreuses sur le plan économique, elles sont peu tolérables sur le plan démocratique et humain.

C'est, je crois, l'occasion d'examiner la part faite dans le IV^e Plan aux équipements collectifs qui sont un des éléments fondamentaux du niveau de vie et l'une des bases fondamentales de l'expansion future.

Place des investissements collectifs dans le IV^e Plan

A. DARRICAU. — Je crois que cette question des investissements collectifs a été une note marquante du Plan : on a trouvé cette préoccupation dans le rapport de Jacques Delors adopté par le Conseil Economique, puis dans les directives données par le gouvernement et on a la satisfaction de voir que finalement dans le Plan les investissements sociaux sont en augmentation sensible. Ne serait-ce que le seul aspect positif du Plan, ce serait considérable ; et on peut affirmer que pour satisfaire les besoins collectifs il est absolument nécessaire dans nos économies occidentales de faire un Plan. Toutefois, il faut remarquer que les besoins sont encore beaucoup plus importants que les crédits qui ont pu être finalement retenus ; pour ne citer qu'un exemple, j'indiquerai que pour l'équipement scolaire et universitaire, la Commission Le Gorgeu qui avait déjà fixé au minimum les crédits nécessaires a vu ceux-ci réduits d'environ 15 % dans le projet final ; mais si déjà on réalise effectivement les investissements prévus, je crois que ce sera un sérieux progrès par rapport au passé. Pour qu'il en soit ainsi, il faut que nos administrations se mettent à l'heure du Plan, s'organisent et deviennent plus dynamiques, car ces dernières années, à la stupéfaction générale, on a pu voir des crédits assez importants non utilisés et il serait vraiment regrettable que cela se renouvelle, au cours du IV^e Plan.

A. GRANOULLAC. — Je ferais remarquer simplement que si l'accroissement des investissements sociaux-collectifs est de l'ordre de 50 %, ces investissements couvrent en fait aussi bien l'urbanisme que l'Education Nationale, l'équipement culturel et l'équipement sanitaire. A côté de cet accroissement de 50 % il faut noter que l'accroissement en valeur absolue est de l'ordre de six milliards et demi de NF y compris le logement, ce

qui donne, je crois, la juste mesure de ces investissements sociaux. D'autre part, et reprenant ce qu'avait dit Darricau en ce qui concerne la formation professionnelle, nous pensons qu'une priorité absolue doit être réservée à l'Enseignement (professionnel, social, économique), et que le Plan ne doit être qu'un début en face des énormes besoins reconnus dans ces secteurs, et qui nécessitent beaucoup plus de crédits, des crédits dégagés en priorité.

L. DOUROUX. — Concernant les investissements sociaux-culturels, il convient d'observer que l'agriculture se trouve dans une situation assez défavorable, notamment pour l'enseignement. Sur ce point, les orientations générales proposées par le IV^e Plan, me paraissent bonnes et heureuses, mais il est permis de penser qu'elles sont quelque peu timides. Je veux dire que, notamment, en matière de ramassage scolaire, en matière de regroupement des écoles rurales, tous ces problèmes sont évoqués, mais en réalité peu de choses sont prévues, tout au moins, peu de moyens sont mis en œuvre. Peut-être aurait-il été possible, sans engager de dépenses énormes, d'innover davantage, en imaginant par exemple la création d'un corps d'enseignants motorisés qui pourraient se déplacer vers les écoles rurales, évitant ainsi que ne se continue la situation que nous ne connaissons que trop, où les enfants ruraux sont souvent contraints de demeurer tous ensemble dans une même classe, de 5 à 14 ans, avec un seul instituteur, qui de plus, ne bénéficiant pas de conditions sociales très favorables, n'a souvent qu'un désir, et cela se comprend : quitter le petit village pour rejoindre une ville dans laquelle il trouvera des conditions de vie plus normales. Donc, sur ce point, il me semble que nous aurions pu attendre du IV^e Plan des efforts nouveaux plus accentués en matière d'enseignement agricole et de ramassage scolaire, notamment. J'ajoute que, concernant plus particulièrement la formation agricole professionnelle, le IV^e Plan est particulièrement peu bavard, ceci se comprend car un projet de loi devait être déposé et dans de telles circonstances on comprend que le Plan ait laissé le problème de côté, mais il me sera permis au passage de regretter et de constater que le projet de loi n'est toujours pas déposé et que donc peu de choses s'améliorent en ce domaine.

J. RIPERT. — Je suis d'accord avec à peu près tout ce qui vient d'être dit. Le Plan prévoit, comme cela avait été demandé de divers côtés, une intensification de l'effort dans le domaine des équipements sociaux et collectifs. Mais il ne s'agit à proprement parler que de l'annonce d'une nouvelle politique : en effet, si le pourcentage est important, les chiffres en valeur absolue n'ont rien de gigantesque. Il est au contraire possible de déplorer leur faiblesse si on les rapproche des besoins. Même en matière d'équipement scolaire où, conformément aux recommandations du Conseil Economique et social, une super-priorité a été accordée (qui se traduit par le fait que pour ce secteur l'augmentation prévue par rapport à 1961 est de 70 %, alors qu'elle est de 50 % pour l'ensemble des investissements sociaux), il a fallu dans les arbitrages ultimes procéder à des abattements par rapport aux demandes présentées par la Commission compétente.

Quelques-uns des objectifs du IV^e Plan

ENSEIGNEMENT

Premier degré : + 24.000 classes

Second degré : + 4.000 classes

+ 1 million d'élèves.

Supérieur :

3 nouvelles académies : Nantes, Orléans, Reims.

3 nouveaux INSA : Lille, Rennes, Toulouse.

Extension de l'Ecole Nationale Supérieure de l'enseignement technique de Cachan.

6 nouvelles écoles d'ingénieurs : Bordeaux, Le Havre, Metz, Clermont-Ferrand, Brest, Saint-Etienne.

Création de 9 sections d'ingénieurs dans les lycées techniques d'Etat.

Agrandissement du Conservatoire National des Arts et Métiers.

2 nouveaux instituts d'Etudes politiques : Lille, Rennes.
Œuvre universitaire : + 55.000 places de restaurant.

EQUIPEMENT URBAIN

Paris : Totalité du boulevard périphérique.

Liaison Est-Ouest.

Autoroutes Nord, Est, Sud-Est, Sud-Ouest et prolongements des autoroutes Sud (jusqu'à Avallon) et Ouest (Orgeval à Louviers).

Nouvelles voies routières express pour la desserte de la banlieue.

Traversée Nord-Sud de Paris par les Invalides.

Voie routière Nord-Sud à l'Est du Marais.

Modernisation du métro. Amorce du métro-express régional.

Barrage « Marne ».

Usine de pompage et traitement à Orly.

Marché de Rungis.

Nouvelle Faculté des Sciences dans la banlieue Nord.

Province : Sorties routières de **Lyon** ; barrage de Pierre-Bénite.

Nouvelles voies de circulation à l'intérieur de **Marseille**.

Amélioration des adductions d'eau par la construction du canal de Provence.

Nouveau pont à **Bordeaux** ; aménagement des voies intérieures ; regroupement d'installations universitaires à Talence.

Rénovation des vieux quartiers de **Lille-Roubaix-Tourcoing**.

2^e ligne de ponts à **Nantes**.

Sorties routières et rénovation urbaine à **Rouen**.

Nouveau pont et grands travaux de rénovation urbaine et d'adduction d'eau à **Strasbourg**.

Grands travaux à **Nice, Toulouse, Saint-Etienne, Nancy et Metz**.

Programme de **350.000 logements par an**.

EQUIPEMENT SANITAIRE ET SOCIAL

Centres hospitaliers universitaires : création de 7.000 lits dans 28 établissements.

Hôpitaux et centres hospitaliers : création de 6.500 lits et modernisation de 23 hôpitaux.

Hôpitaux psychiatriques : création de 12.000 lits, de 13 hôpitaux, de 76 dispensaires d'hygiène mentale, de 20 foyers de post-cure.

CHEMINS DE FER

Achèvement des électrifications en cours (Avignon-Marseille, Est-Paris, Creil-Aulnoye, banlieue Nord) ; engagement d'électrifications nouvelles : Dijon-Neufchâteau ; Le Mans-Rennes ; Paris-Le Havre ; Reims-Charleville ; Marseille-Vintimille ; Banlieue Nord (2^e étape) ; Firminy-Saint-Etienne.

Diésélisation de Paris-Bâle, Paris-Cherbourg, des lignes de la Bretagne au-delà de Rennes et de Nantes, des lignes du Bourbonnais.

PORTS

Effort particulier d'investissement dans les cinq grands ports français : Dunkerque, Le Havre, Rouen, Bordeaux, Marseille.

AUTOROUTES

En dehors des autoroutes parisiennes :

Sorties Ouest de Lille, Est de Dunkerque.

Lyon-Marseille jusqu'à Logis-Neuf.

Sortie Sud de Rouen.

Nancy-Pont-à-Mousson et sortie Sud de Strasbourg.

Sortie Nord de Bordeaux.

TELEVISION

Création de la 2^e chaîne TV.

EQUIPEMENT TOURISTIQUE

Création de 11.000 chambres dans des hôtels neufs.

EQUIPEMENT CULTUREL

Création de 20 maisons de la culture.

Dans d'autres secteurs les arbitrages ont été plus sévères encore. Dans le cas de l'équipement sanitaire, par exemple, il n'est pas douteux que le programme retenu qui pourtant représente un doublement par rapport à

ce qui a été fait pendant le III^e Plan, ne fera pas franchir un pas vraiment décisif susceptible de transformer nos structures dans ce domaine.

C'est dire que nous ne sommes qu'au début d'un che-

min, Nous devons élargir cette ouverture. Cela posera des problèmes difficiles. Darricau en a évoqué un, la transformation et la modernisation des procédures administratives. Il ne faut pas en effet voir se prolonger cette situation paradoxale, où certains départements ministériels manquent de crédits d'investissements et se révèlent simultanément incapable de dépenser dans les délais prévus les crédits ouverts. Il y en a d'autres. Des investissements collectifs publics plus importants, cela exige un financement public, cela veut dire augmenter les charges collectives, cela veut dire augmenter soit le budget de l'Etat, soit ceux des collectivités locales, soit plus probablement les deux, et donc mettre en regard de ces charges accrues des recettes accrues. Il ne sera pas facile dans ce pays avec l'esprit civique et avec le système fiscal que nous avons de dégager des ressources suffisantes pour satisfaire ces besoins sur l'urgence desquels il y a cependant unanimité.

Pour ce qui concerne le problème particulier des investissements sociaux-agricoles, il faut tenir compte du fait que les populations agricoles sont en général dans une plus mauvaise situation que les populations urbaines. En matière d'enseignement agricole, Douroux vient de le dire, le Plan reste vague en l'absence d'un véritable programme qui doit être défini par une loi spéciale. Tout de même les mesures prévues pour l'enseignement primaire et l'application de la réforme scolaire qui doit intervenir d'ici 1967, devraient marquer un changement dans les conditions qui prévalent aujourd'hui dans beaucoup de centres ruraux. Ceci ne veut pas dire qu'il ne faudrait pas faire preuve de plus d'imagination encore dans la recherche de solutions intérimaires. Des idées comme celles qu'on vient d'avancer, celle de l'instuteur itinérant, mériteraient certainement d'être creusées.

Dirai-je enfin qu'il y a un problème d'arbitrage derrière tout cela. Vous n'avez qu'à lire la presse pour voir que certains secteurs qui s'estiment victimes de l'arbitrage, s'en accommodent mal. Il y a aussi, cela rejoint le problème régional qu'on évoquait tout à l'heure, un problème d'arbitrage entre les régions. Si les investissements prévus dans l'agriculture sont répartis au prorata de la population, pour tous les départements, entre toutes les régions, cela n'ira pas. Il faut donner la priorité aux régions les plus en retard, et cela demande des choix politiques difficiles.

Les moyens d'exécution du Plan sont-ils à la hauteur de ses ambitions ?

A. DARRICAU. — Pour ce qui est des moyens d'exécution du Plan, le Président de la République ayant fait état dans un de ses discours « d'ardente obligation », nous avons été très attentifs à ce qui a été finalement retenu. Je dirai immédiatement que nous avons été quelque peu déçus, car, sauf en un point, important d'ailleurs, sur lequel je reviendrai, nous n'avons rien trouvé d'original. Pour ce qui est du secteur public, tout le monde s'accorde à dire qu'il faudra vraiment que le Plan s'impose aux Administrations : on y a fait allusion tout à l'heure pour la réalisation des investis-

sement sociaux, ce souhait est unanimement partagé, il reste maintenant à le traduire dans les faits. Pour ce qui est du secteur privé, le Plan poursuit sur la lancée du passé, à savoir que l'on s'adresse aux investisseurs par la persuasion ; on s'efforce de leur faire comprendre que l'intérêt général tel qu'il peut être traduit par les objectifs du Plan, concorde avec l'intérêt particulier de leurs firmes et donc qu'il faut absolument réaliser ce qui est prévu dans le Plan ; moyennant quoi, s'ils s'engagent dans cette direction, on est tout prêt à leur accorder un certain nombre d'avantages fiscaux, ou autres ; mais en contrepartie, on ne prévoit absolument aucune sanction à l'encontre de ceux qui, malgré tous ces encouragements, n'iraient pas dans le sens du Plan. Aussi, nous ne sommes pas surpris de constater que les représentants du C.N.P.F. les plus évolués sont devenus très favorables à l'idée du Plan car il me semble bien que pour eux le Plan est à la fois un bureau d'études, qui recoupe les travaux partiels qu'ils peuvent faire et qui éclaire singulièrement la voie à suivre et un organisme qui accorde des subventions qui les aideront dans leur fonction d'investisseurs.

Toutefois, remarque importante et positive, il est prévu qu'en cas de carence de l'initiative privée, les pouvoirs publics, après que les études très poussées auront été réalisées pour déterminer les raisons de cette carence, pourront être amenés à intervenir directement, dans une branche ou dans une région, par des formes diverses. Ceci est essentiel et nous ne manquerons pas dans les années à venir de rappeler au gouvernement que cette disposition a été inscrite dans le Plan et qu'elle ne doit pas rester lettre morte. En particulier, pour la réalisation des objectifs régionaux, il me semble qu'il y a là une voie qui peut se révéler féconde, car vraiment nous ne voulons plus voir se renouveler ce qui s'est produit ces derniers mois à Decazeville et qui menace au Boucau ou à Hennebont, c'est-à-dire pour des entreprises importantes qui disparaîtraient sans qu'il ait été prévu dans le secteur des implantations d'industries nouvelles susceptibles d'absorber la main-d'œuvre rendue ainsi disponible. Pour ce qui est plus spécialement des moyens financiers, sans entrer dans les détails, nous faisons nôtres les conclusions du Conseil Economique : à savoir qu'on aurait pu prévoir un financement sur fonds publics parfois plus important, qu'il serait nécessaire de contrôler l'auto-financement pour éviter que dans certains secteurs il puisse y avoir des abus, et qu'en tous cas les entreprises qui d'une manière ou d'une autre feraient appel à l'Etat, soient contrôlées d'une façon plus étroite.

En ce qui concerne la place des syndicats dans l'exécution du Plan, il me faut ici faire une observation fondamentale. Parmi les divers partenaires qui participent à l'élaboration du Plan, les représentants ouvriers sont les seuls qui n'aient pas de responsabilité directe dans son exécution : les travailleurs n'ont pas la responsabilité de l'investissement contrairement aux agriculteurs, aux commerçants, aux industriels, aux pouvoirs publics, et ne peuvent donc pas s'engager sur le Plan. Les représentants ouvriers n'ont à aucun moment la possibilité de faire connaître leur avis sur telle ou telle décision d'investissement, que ce soit au niveau de l'entreprise ou au niveau de la branche ; ils ne pourront pas oppo-

ser leur veto à des décisions prises unilatéralement par des industriels en leur faisant remarquer par exemple qu'elles vont à l'encontre du Plan, de telle façon que, relativement à l'exécution, nous nous trouvons d'une certaine manière sur « la touche », ce qui nous interdit d'approuver un Plan, aussi satisfaisants qu'en soient les objectifs. Ce n'est pas une critique que nous formulons à l'égard du Plan, mais c'est une critique fondamentale que nous adressons à l'organisation de notre vie économique. Comment y porter remède ?

Certes, nous avons présenté des revendications touchant à l'entreprise, nous avons demandé la reconnaissance légale de la section syndicale d'entreprise ; nous pensons que les comités d'entreprise pourraient utilement discuter des objectifs de leur firme ; cependant il apparaît dans le court terme, que c'est plutôt au niveau de la branche industrielle que pourraient être mises en place les institutions permettant une discussion plus fructueuse, et déjà nous considérons comme positif le fait que les commissions de modernisation du Plan devront se réunir annuellement pour en suivre l'exécution. Nos représentants auront là la possibilité de poser un certain nombre de questions précises sur l'état d'avancement du Plan, sur les écarts qui auront pu être constatés par rapport aux objectifs initiaux, en demander les raisons et formuler éventuellement certaines propositions pour y porter remède. Quelles que soient les réserves, les critiques que nous apportons aux méthodes d'élaboration, au contenu même du Plan et plus encore aux insuffisances des moyens d'exécution et à l'impossibilité où nous nous trouvons d'intervenir efficacement dans cette exécution, nous avons la conviction que c'est de l'action menée par les syndicalistes libres, par les jeunes agriculteurs, que dépend finalement la démocratisation de notre vie économique et également de notre système de planification. Tout récemment, des débats très animés ont eu lieu sur le point de savoir quelles seraient les améliorations institutionnelles à adopter pour rendre notre planification plus efficace ; on a beaucoup discuté pour savoir s'il convenait de maintenir ou de supprimer le Sénat, d'accroître ou non les pouvoirs du Conseil Economique ; je pense que ces questions ont leur importance, mais c'est vraiment l'action des groupes sociaux et en particulier de notre action que dépendent dans les années à venir les progrès qui pourront être réalisés dans la planification. Nous sommes persuadés qu'un monde nouveau est en train de se bâtir, car les mentalités des entrepreneurs évoluent considérablement. Si nous restions absolument passifs devant ces évolutions, il se pourrait que ce monde nouveau se bâtisse sans nous et qu'à la limite, on tâche de démontrer aux ouvriers que les syndicats n'ont plus finalement aucun intérêt, aucune raison d'être. On peut imaginer une planification qui devienne plus efficace mais en même temps plus technocratique ; celle-ci ne sera rendue démocratique que dans la mesure où il y aura une participation très active de nos organisations syndicales. Encore faut-il souligner que quelle que soit notre action, quels que soient les progrès enregistrés dans les méthodes d'élaboration, d'exécution du Plan, dans les institutions, la réalisation de la démocratie demeurera toujours incertaine car la démocratie ne s'impose pas. Il dépend essentiellement de la volonté des citoyens de

s'associer à la définition des grandes options politiques et de leur volonté d'en suivre l'exécution.

C'est un idéal que nous devons sans cesse poursuivre, même si sa réalisation n'en est que lente ; notre conception de l'homme nous dicte absolument, en la matière, notre ligne de conduite.

A. GRANOULLAC. — Je voudrais revenir sur cette possibilité offerte par le IV^e Plan d'intervention directe de l'Etat quand l'initiative privée fait défaut dans un secteur ou une région. C'est incontestablement une ouverture que nous avons toujours réclamée vers une économie consciente et volontaire. On peut seulement se demander si cette faculté sera utilisée et dans quel cadre elle se développera : Société Nationale, SODIC, etc. ? D'autres moyens seraient plus efficaces et plus normaux. On pourrait admettre que les entreprises nationales ouvrent des filiales, même dans des secteurs économiques étrangers à leur fonction principale, pour pallier les risques de chômage lorsque l'activité principale diminue ou cesse. Par exemple, les Houillères de Decazeville auraient pu prévoir l'emploi des mineurs licenciés dans des entreprises qu'elles auraient créées et dirigées, sans qu'elles aient aucun rapport avec le charbon.

D'une manière plus générale il faut coordonner les moyens dont dispose l'Etat pour assurer l'exécution du Plan et il faut assurer à ces moyens d'intervention des ressources propres et importantes. On peut concevoir une Caisse Nationale d'Investissement qui serait chargée de l'ensemble des questions de reconversion (par secteur) et de développement (par région). Cette caisse serait alimentée par une péréquation entre les secteurs dynamiques au profit des retardataires. Cette solution, en dehors de ses avantages économiques, permettrait d'associer les représentants des travailleurs à l'exécution du Plan.

L. DOUROUX. — L'exécution et la réalisation du Plan posent tout le problème des liens à établir entre d'une part les travaux du Commissariat Général au Plan, qui fixe les objectifs de développement de l'économie française et, d'autre part, les moyens de réalisation qui bien souvent ne dépendent qu'en partie du Commissariat Général au Plan. Il me semble que derrière cette question, des problèmes de structure même du gouvernement ou de l'Administration française sont également posés. Mais, sans vouloir les soulever et les aborder maintenant, je pense qu'une meilleure information devrait être et pourrait être réalisée, afin de faire connaître beaucoup plus largement les travaux du Commissariat Général au Plan qui sont des travaux de valeur. Et, sans vouloir émettre ici une critique, peut-être, est-il permis de faire observer que si les rapports des différentes commissions étaient diffusés largement et en très grand nombre et gratuitement, une meilleure connaissance du plan serait alors obtenue. C'est sans doute là un des moyens par lesquels il faut commencer.

D'autre part, j'observerais qu'en ce qui concerne l'agriculture, les moyens d'orientation dont nous pouvons disposer, pour atteindre les objectifs du Plan, ne sont pas toujours, et il s'en faut, pleinement utilisés.

Qu'il s'agisse de la politique des prix, des investissements, de la fiscalité, tous ces moyens d'orientation de la production ne sont pas toujours utilisés à bon escient, et conformément aux orientations du Plan. Les investissements ne sont pas proportionnels au développement des productions souhaité par le Plan, les subventions ou détaxations dont bénéficie l'agriculture sont souvent même inversement proportionnelles au développement souhaité des différentes productions. Il y a donc là un ensemble de moyens qu'il conviendrait de revoir et d'appliquer de façon plus cohérente.

D'autre part la réalisation du Plan soulève inévitablement tout le problème de la politique régionale. Si le IV^e Plan a posé très nettement le principe d'une politique régionale, ce qui est nouveau et ce dont nous nous réjouissons, il demeure qu'un grand pas reste à accomplir pour passer des intentions aux réalisations. Je prendrai un exemple : si les zones spéciales d'action rurale sont reconnues par le Plan ; s'il est écrit en toutes lettres qu'il faut les encourager, nulle part des crédits ne sont prévus à cet effet. D'autre part, parler de politique régionale, c'est peut-être aller jusqu'à l'établissement d'objectifs régionaux de production. J'entends par-là une répartition régionale des objectifs de production agricole notamment. Je sais que cette question est particulièrement délicate, mais je crois qu'il faudra l'aborder à l'avenir. Et enfin nous souhaiterions que les groupes socio-professionnels, les syndicats notamment, soient effectivement associés à la réalisation du Plan, qu'il leur soit permis d'en suivre l'application et de participer en quelque sorte au contrôle de sa réalisation. Après l'association des groupes à l'élaboration du Plan, il y a là très certainement un pas nouveau à accomplir pour la démocratisation de la planification en France.

J. RIPERT. — Le fonctionnaire que je suis se doit d'aborder, avec prudence, selon la terminologie officielle, je devrais dire avec réserve, certains des problèmes que nous venons d'examiner. Cependant j'apprécie la portée de certaines réflexions qui viennent de nous être présentées. Pour commencer, je voudrais dire aussi simplement que possible que, par instant, je suis un peu effrayé du poids d'espoir dont certains milieux amis et spécialement syndicalistes, chargent la planification. Je ne puis oublier, en effet, que la planification c'est d'abord une technique, un moyen pour la mise en œuvre d'une politique de développement. Naturellement c'est un moyen d'atteindre certaines fins et je sais que ceux qui veulent transformer notre société grâce à la planification ont d'abord présentes à l'esprit les fins de la planification, les buts du développement. Pour cette raison d'ailleurs attachent-ils tant d'importance à une discussion aussi démocratique que possible, des objectifs du Plan.

Ce n'est pas là qu'est mon inquiétude, quoique je note en passant que nous avons de grands progrès à faire pour rendre possible une plus claire définition des objectifs du Plan et par conséquent une discussion collective des objectifs.

Mon inquiétude naît de ce que je vois beaucoup de personnes espérer qu'à l'occasion des procédures d'élaboration ou d'exécution du Plan, on pourra introduire

des réformes radicales touchant à la place des travailleurs dans notre société.

Je m'explique : la planification française est une planification de branches. Ce n'est pas une planification d'entreprises, nous l'avons dit tout à l'heure.

Je suis convaincu qu'elle ne gagnerait rien à s'orienter systématiquement vers une planification des entreprises, si l'on met à part, sans doute, le cas de quelques branches très concentrées. Ce point de vue n'est pas doctrinal. L'expérience même l'impose dans notre pays comme elle est en train de l'imposer dans les pays où la planification était considérée au départ comme devant être nécessairement centralisée et où tous les chiffres caractérisant l'activité de toutes les entreprises devaient être planifiés au départ. Dans ces pays mêmes et pour des raisons pratiques d'efficacité, on a découvert pour reprendre l'expression de Bobrowski, qu'il existait une « limite de planification utile ».

Vouloir, par conséquent, pour faciliter l'adhésion des travailleurs au Plan, planifier dans le détail les investissements caractérisant l'activité de toutes les entreprises serait une erreur d'orientation majeure. Un Plan efficace, et un Plan démocratique doit être efficace, doit pour l'essentiel définir les grandes masses du revenu national et de sa répartition. Il doit définir la proportion entre investissements et consommations au niveau national comme au niveau des branches. Mais le Plan doit, chaque fois que possible, utiliser des mécanismes économiques généraux, pour que le comportement des agents économiques s'oriente dans le sens de la réalisation des objectifs fixés. Tel est notamment le rôle du taux d'intérêt (ou d'actualisation), et plus généralement celui du système de prix pour inciter les entreprises à établir des programmes conformes au Plan. Les interventions de l'Etat central doivent être dans la mesure du possible limitées à ce qui est nécessaire pour corriger les écarts.

Par voie de conséquence, les progrès de la planification française dans la voie de la démocratisation ne peuvent suffire à assurer une transformation de la position du travailleur ou de la place des syndicats dans l'entreprise ou dans l'atelier économique. Ce problème se pose. La solution de ce problème favoriserait la création d'un meilleur climat autour du Plan. Mais, selon moi, ce n'est pas principalement à propos des procédures d'exécution ou d'élaboration du Plan qu'il faut en chercher la solution. Planifier au niveau des entreprises, rendre le Plan directement impératif pour les entreprises, favoriserait peut-être l'adhésion des travailleurs à la planification, mais risquerait sans aucun doute d'enliser celle-ci dans une bureaucratisation que la science économique moderne permet d'éviter.

Si j'en reviens maintenant aux méthodes de la planification française, je tiens à marquer mon accord avec ce qu'a dit Douroux sur la nécessité d'une meilleure coordination des interventions gouvernementales. D'importants progrès ont été réalisés dans ce domaine au cours de ces dernières années. Je n'en prendrai pour exemple que la récente directive du ministre des Finances adressée à ses collègues, en vue de l'élaboration du budget 1963 et dans laquelle les différents départe-

tements ministériels sont invités à définir leurs demandes de crédit par référence aux chiffres du Plan, et à présenter des justifications spéciales au cas où leurs chiffres seraient différents des chiffres du Plan. C'est là un progrès considérable pour qui se rappelle la situation d'il y a quelques années. Cependant beaucoup reste à faire pour que le Plan constitue l'élément central de la politique économique nationale. Un des premiers points d'application de cette coordination devrait être la politique régionale. En effet, si une politique tendant à mieux équilibrer le développement régional exige des mesures générales comme les primes d'équipement ou les exonérations fiscales, je crois plus encore à l'efficacité de l'intervention administrative et gouvernementale au jour le jour. Des exemples récents, en Bretagne, ont montré l'efficacité de contacts directs entre le gouvernement et les dirigeants des grandes branches industrielles, pour obtenir que des décisions importantes soient prises, susceptibles de transformer profondément l'avenir de certaines agglomérations bretonnes.

Dans ce contexte, Douroux a fait allusion à la nécessité d'assurer une répartition correcte des investissements agricoles entre les différentes régions. J'en suis d'accord, tout en rappelant la difficulté politique du problème de l'octroi de priorités à certaines régions.

Les réunions annuelles des commissions réclamées depuis longtemps déjà par les syndicats, comme un moyen d'améliorer les contacts et de développer un climat de confiance dans l'exécution du Plan, permettraient de vérifier si les moyens d'exécution prévus sont suffisants.

Il y a eu un débat sur ce sujet au Conseil Supérieur du Plan, en présence du général de Gaulle. Certains des membres du Conseil supérieur du Plan ont exprimé l'opinion que les moyens d'action prévus étaient insuffisants et ont manifesté des doutes, par conséquent, sur les chances de réalisation du Plan. Il leur a été répondu, et je crois que c'est une réponse sage : « Nous allons nous réunir deux fois par an pour examiner l'état d'avancement du Plan. Si le Plan ne se réalise pas et si l'on s'aperçoit que c'est par défaut de moyens d'exécution, eh bien, il faudra prendre des dispositions en conséquence. » Je pense que de cette façon empirique nous pourrions faire accepter certaines réformes actuellement jugées trop radicales. Ce qui n'interdit pas naturellement, aux mouvements politiques ou aux syndicats, de proposer toutes les réformes générales, qu'ils jugent indispensables.

Je désire revenir maintenant au point de départ, c'est-à-dire au problème si important de l'adhésion de la Nation aux objectifs du Plan et à la correcte exécution de celui-ci, dans un système politique et social qui s'interdit des méthodes de contrainte totalitaires.

Il y a un problème d'information auquel vient de faire allusion très justement Douroux, il y a les différents problèmes évoqués par Darricau. Je n'y reviens pas, et j'évoquerai un autre aspect.

*Une agriculture qui se modernise :
stabilisation libre et traite électrique.*

Politique des revenus et partage des fruits de l'expansion

Le IV^e Plan prévoit des confrontations périodiques sur l'évolution des revenus et de leur répartition. A l'occasion de ces débats sur l'utilisation des fruits de l'expansion, il sera possible d'apprécier le sérieux des objectifs proposés par le Plan, et pour ceux qui en doutent, de vérifier la volonté du pouvoir politique d'en assurer l'exécution.

Si ces fruits sont répartis convenablement, l'adhésion des travailleurs sera obtenue plus facilement. Mais ceci pose un problème dont nous ne devons pas sous-estimer la difficulté, celui d'une politique des revenus.

L. BLANC. — Le problème de la politique des revenus constitue en effet une excellente illustration de ce que vient de dire Ripert. Vous savez qu'au cours de la préparation du IV^e Plan, et plus particulièrement

dans le cadre du groupe de l'équilibre de la Commission de l'économie générale et du financement, ont eu lieu un certain nombre de discussions sur la politique des revenus. Ce groupe de travail a ainsi servi un peu de banc d'essai pour un certain nombre de suggestions touchant à la politique des revenus en liaison avec le problème du développement économique. Techniquement, il est incontestable qu'il serait souhaitable de pouvoir maîtriser les augmentations des revenus. Si l'on arrivait à maîtriser les accroissements de revenus, les marges de sécurité qu'il est nécessaire de prendre lorsque l'on choisit le taux de croissance, pourraient être réduites. Mais évidemment, le réglage des revenus débouche immédiatement sur une série de problèmes politiques et sociaux et la solution ne peut être qu'un compromis entre les nécessités techniques et les préférences politiques. Je crois qu'une solution à ce problème ne pourra être trouvée que peu à peu de façon expérimentale. Les réunions du Conseil Supérieur du Plan, qui vont être périodiques, devraient fournir un cadre à cette expérimentation. C'est par cette méthode expérimentale que l'on pourra parvenir à définir des mesures concrètes, non seulement en ce qui concerne la politique des revenus, mais plus généralement en ce qui concerne l'ensemble des problèmes de développement. En effet, si l'on a souvent critiqué la timidité de certaines mesures prévues par le Plan, l'équilibre social actuel n'est peut-être pas le seul responsable. Les problèmes d'organisation qui se posent dans une société aussi complexe que la nôtre et qui se veut décentralisée, sont extrêmement difficiles.

Depuis quelques mois ont paru de très nombreux articles sur la planification française. Après avoir lu bien des suggestions, quant aux moyens qui permettraient d'assurer une meilleure planification en France, je dois avouer une certaine déception. Les suggestions qui sont faites sont souvent très générales. Elles ne vont pas au fond des choses, au fond des mécanismes de cette société très complexe dans laquelle nous vivons. Parler d'une manière très générale de la politique des revenus, du financement du Plan, ne débouche sur rien de concret. Quand on voit de près comment sont prises au jour le jour les grandes décisions économiques, la complexité des problèmes qui sont posés, on a l'impression que l'on restera désarmé tant que l'on s'en tiendra à ces considérations trop générales.

Encore une fois, je crois que c'est par l'expérimentation sur des problèmes concrets que l'on arrivera au cours des mois et des années qui viennent, à dégager les mesures vraiment efficaces et qui nous permettront de poser les véritables grandes options économiques.

A. DARRICAU. — Je ne suis pas surpris d'entendre nos amis du Commissariat au Plan évoquer la délicate question de la politique des revenus, car je crois que presque seuls d'ailleurs, ils ont essayé de défendre cette idée au cours des travaux ; les syndicalistes ne les ont pas suivis, s'en tenant très fermement à la politique actuelle de libre discussion des salaires, je crois savoir aussi que ni les milieux patronaux, ni même le ministère des Finances n'étaient davantage partisans

de cette politique dirigée des salaires. Je reconnais donc volontiers que dans toutes les institutions qui ont discuté du IV^e Plan, toutes les centrales syndicales ont défendu le principe de la libre discussion. Cependant, au moins dans mon organisation, la plupart des militants et responsables considèrent que cette politique n'est pas entièrement satisfaisante, car si l'on observe ce qui s'est passé ces dernières années, on s'aperçoit que les salariés, disons économiquement forts, ont vu leurs revenus croître de 7 à 10 % par an, alors que, par exemple, les salariés payés au S.M.I.G. ont vu leurs revenus n'augmenter que de 2 ou 3% ; et les disparités entre les diverses branches et les diverses régions ont tendance à se maintenir, sinon à s'accroître. Certains affirment que cette politique a tout de même un aspect positif, car les secteurs les plus dynamiques peuvent jouer un rôle d'entraînement par rapport aux autres ; ainsi à certains moments il est vrai que les hausses de salaires obtenues dans quelques entreprises à productivité élevée ont été ensuite répercutées dans les autres entreprises. Mais ceci semble n'avoir été qu'assez exceptionnel et tout de même démenti par les faits ces derniers temps. Il nous faut donc chercher autre chose ; dans le rapport que nous avons présenté à notre dernier congrès C.F.T.C., nous avons déjà posé les jalons d'une politique différente qui devrait nous amener à admettre une certaine régulation des revenus, liée à l'exécution du Plan. Nous considérons que certains préalables doivent être levés. Nous avons eu l'occasion d'ailleurs de les présenter au ministre des Finances au cours d'un récent entretien. D'abord il me semble qu'un effort particulier doit être fait en faveur des plus défavorisés. Le Plan a, certes, prévu des dispositions spécifiques pour les travailleurs rémunérés au S.M.I.G., pour les familles, pour les vieillards, il faut que ces objectifs passent dans les faits pour que déjà nous puissions admettre qu'une autre politique puisse être envisagée. Nous sommes un peu inquiets quand nous voyons ce qui se prépare concernant le S.M.I.G. Il semble que l'on soit très préoccupés de l'établissement d'un nouvel indice qui serait peut-être plus représentatif de l'évolution des prix que l'ancien, mais nous considérons, avec le Plan d'ailleurs, qu'il faut admettre une revalorisation du S.M.I.G. liée à la croissance de l'économie, car autrement, si par hypothèse souhaitable mais sans doute irréaliste, les prix demeuraient stables, ces travailleurs ne participeraient aucunement à la croissance de la richesse nationale. L'autre point important que nous avons soulevé, c'est celui de l'amélioration des rapports entre l'Etat-patron et ses salariés, entre les directions des entreprises nationales et les organisations syndicales. Il faut que dans ces secteurs les pouvoirs publics donnent l'exemple et admettent que les salariés intéressés puissent aussi bénéficier de cet accroissement de la consommation de 5 % par an qui est inscrit dans le Plan. Si déjà ceci se réalise, nous pensons qu'un pas important serait fait dans le sens d'une politique plus ordonnée des revenus. Et alors, à ce moment-là, nous pourrions imaginer une discussion sur le niveau d'augmentation des salaires compatible avec la réalisation du taux de croissance fixé par le Plan, sous certaines conditions. D'une part, il faudrait étudier les mécanismes qui permettraient aussi de contrôler l'évolution des revenus des non-sa-

liés, c'est certes très difficile, mais on ne pourra pas faire admettre aux travailleurs d'accepter certaines contraintes si ces catégories sociales, au moins en ce qui concerne les professions libérales qui sont déjà les plus favorisées, ne supportaient pas elles-mêmes ces contraintes. D'autre part, il faudra prévoir également des dispositions particulières pour ce qui est de l'auto-financement; indépendamment du débat économique qui peut s'engager à ce propos pour savoir quel est le moyen le plus rationnel de financer les investissements, il y a un problème qui nous touche de très près, c'est celui de savoir comment les travailleurs pourront bénéficier d'une partie de l'auto-financement qui normalement doit leur revenir. Enfin il est une autre question d'importance qui est d'ordre psychologique et politique dans ce débat : il faudra que les rapports sociaux dans l'entreprise, cellule de base de l'économie, se transforment car certaines grosses firmes n'admettent pas encore l'existence du fait syndical et d'autres le tolèrent à grand-peine. Toutes ces conditions devront se trouver progressivement réalisées si l'on veut aller dans cette voie ; nous considérons que la partie est d'un tel enjeu que véritablement il faudra s'efforcer d'aller dans ce sens, mais sans doute faudra-t-il encore de nombreuses années pour y parvenir. En ce qui nous concerne, nous y sommes favorables.

Les méthodes d'élaboration du Plan sont-elles suffisamment démocratiques ?

Concernant les méthodes d'élaboration du Plan, les syndicalistes qui ont participé plus activement à l'élaboration du IV^e Plan qu'aux précédents ont un certain nombre de suggestions et d'observations à présenter, et je suis heureux que Ripert soit avec nous ce soir, pour pouvoir lui en faire part. Nous avons enregistré des progrès dans trois directions : d'abord concernant l'évaluation des besoins prioritaires à satisfaire à l'occasion du débat qui s'est engagé au Conseil Economique, ensuite par une importante participation syndicale, enfin par l'approche d'une planification régionale. Au sujet du débat sur les besoins, qui est essentiel et qui doit précéder la détermination des objectifs de production, il faudra encore bien des études pour arriver à dégager certaines priorités concernant la consommation des ménages. Lorsque le débat s'est engagé, sur ce point, au Conseil Economique, nous avons essayé de voir, compte tenu de l'évolution démographique dans les prochaines années, comment il serait éventuellement possible d'orienter la consommation dans certains sens, et cela a été finalement impossible car on n'avait pas d'instruments de mesure indiscutables pour apprécier les besoins d'une population à un moment donné. Il y a là un point qui mérite d'être creusé ; je ne sais jusqu'où il sera possible d'aller, compte tenu par ailleurs que l'on ne veut pas fixer à chaque famille un objectif de consommation précis. Si la participation syndicale a été plus importante et plus active que par le passé, et cela est dû, je tiens à le dire, au commissaire général au Plan et à son équipe,

à laquelle nous rendons hommage, nous affirmons que bien des progrès doivent encore être réalisés dans l'élaboration du Plan. J'évoquerai les observations essentielles présentées par nos camarades. Il nous semble que les moyens d'action du commissariat au Plan devront être considérablement accrus, tous nos amis ont été frappés par l'insuffisance de ses moyens tant en personnel qu'en matériel, ainsi il a fallu parfois réunir certains groupes de travail dans les locaux patronaux, ce qui est tout de même difficilement admissible ! Dans le domaine des connaissances statistiques, il reste beaucoup à faire ! Statistiques agricoles, statistiques commerciales, je pense également à certains indices et particulièrement à l'indice de la production industrielle, à certaines données démographiques, on ne connaît pas l'importance des migrations, sans parler encore des statistiques plus spécifiquement régionales.

En ce qui concerne le fonctionnement des commissions, pour ne retenir vraiment que l'essentiel, nous demandons que, dès le prochain Plan, les organisations syndicales désignent deux représentants dans les commissions plénières et les principaux groupes de travail. Ceci permettrait d'approcher d'un équilibre plus satisfaisant entre la représentation des divers groupes sociaux. Il faudra également donner à certains présidents de commissions des instructions plus précises sur le rôle du Plan dans certaines branches, sur les questions qui doivent être débattues car, pour ne prendre que deux exemples qui touchent des services administratifs, les syndicalistes membres des commissions des P.T.T. et de l'Aviation civile n'ont pu sérieusement discuter des prévisions de leur secteur du fait de l'opposition des représentants de l'Administration. Il faudra également envisager une représentation des usagers dans certaines commissions ; certes, les consommateurs, d'une façon générale, ne sont pas encore organisés (malgré les efforts que certains syndicalistes entreprennent en la matière), je crois cependant que déjà dans la commission de l'Équipement scolaire par exemple, les associations de parents d'élèves auraient leur mot à dire sur l'orientation de l'enseignement, sur les programmes sur les besoins en maîtres et qu'il ne faudrait pas se contenter de discuter seulement des objectifs d'investissements immobiliers. Je crois également qu'il faudrait que les administrations représentées dans ces travaux donnent des instructions assez précises à leurs fonctionnaires, car dans quelques cas nous avons pu constater que les représentants des diverses administrations étaient plutôt passifs, qu'il était difficile d'obtenir d'eux des renseignements sur les études qu'ils auraient pu faire dans tel ou tel secteur, leur contribution était finalement assez décevante.

J'ai évoqué tout à l'heure l'insuffisance des informations statistiques, il est un autre problème qui se pose immédiatement, c'est celui de la possibilité pour les syndicalistes de discuter sérieusement, profondément, des informations données par les employeurs car, en invoquant le secret des affaires, ou des préoccupations touchant à la concurrence nationale ou internationale, on interdit en fait ce s'ouvre un dialogue fructueux entre les syndicats et les entreprises. Nous savons bien qu'il n'est ni nécessaire, ni souhaitable, ni possible de fixer des objectifs de production par

effet la diffusion de l'information économique générale est insuffisante au niveau national et à peu près inexistante à l'échelon régional. Nous demandons enfin, qu'il y ait une espèce de permanence des travaux des commissions de modernisation et d'équipement. Celles-ci ne fonctionnent qu'au moment de l'élaboration des Plans, c'est-à-dire à peu près tous les quatre ans. Les représentants syndicaux n'ont pas la possibilité de suivre en permanence la réalisation du Plan, ils ne peuvent l'infléchir en cours d'exécution, et si les orientations ou les délais ne sont pas respectés, ils n'ont aucune possibilité d'intervention ; ce qui ajoute encore à toutes les remarques que l'on peut faire en ce qui concerne l'exécution du Plan qui n'est pas facilitée, ainsi qu'on l'a dit, par le caractère mixte privé-public de notre économie.

*Des crédits d'équipement sportif
quatre fois supérieurs à ceux du III^e Plan*

entreprises, exception faite de secteurs fortement concentrés tels la sidérurgie ou la chimie, dans lesquels on pourrait avancer dans cette voie ; mais il faudra trouver les moyens soit en modifiant la législation actuelle, soit en montrant que peut-être certains prétendus secrets n'en sont pas en réalité, de pouvoir engager des discussions plus sérieuses sur les projets d'investissements des firmes.

Il est une autre difficulté notée également par nos camarades : alors que les employeurs, après avoir présenté leurs prévisions dans diverses commissions, intervenaient pour demander certains avantages en matière de prix ou de subventions fiscales ou d'aides particulières pour réaliser des programmes de recherches par exemple, il était opposé des fins de non-recevoir aux revendications des salariés concernant les salaires, ou autres revendications particulières habituellement discutées dans le cadre des conventions collectives. Alors il faudrait peut-être séparer dans les travaux de ces commissions ce qui est proprement objectifs de production, de commerce extérieur, d'investissements, des revendications représentées par les différents partenaires sociaux. J'ai dit là l'essentiel : je crois que si l'on progresse dans cette voie au cours du prochain plan, on aura tout de même avancé sérieusement dans le sens d'une participation plus active des syndicats.

A. GRANOUILLAC. — Pour notre part, nous avons toujours dit à F.O. que nous ne saurions accepter que notre participation aux commissions soit une participation de pure forme. Nous demandons la communication aux représentants syndicaux de tous les dossiers de caractère technique qui sont actuellement élaborés le plus souvent entre l'Administration et les professionnels (et Darricau en a donné quelques exemples), sans que les représentants des travailleurs puissent en avoir connaissance. Nous demandons ensuite une diffusion plus large des informations économiques de toute nature, pas seulement celles relatives au Plan. En

J. RIPERT. — Le renforcement de la participation syndicale aux travaux d'élaboration du Plan est demandé par les intéressés. La mise au point de solutions nouvelles réclame beaucoup d'attention car, en dernière analyse, la conception que nous avons de la meilleure façon d'organiser l'économie, et les rapports sociaux sont ici en jeu. Comme Darricau vient de le déclarer, des progrès ont été réalisés dans cette voie pour le IV^e Plan. Nous l'avons, pour notre compte, constaté également. La participation syndicale a été nombreuse et nettement plus active que dans le passé. Même si, me permettra-t-il de le dire, en réponse à son allusion à la passivité de certains fonctionnaires, même si tous les représentants syndicalistes n'ont pas été également actifs.

L'accroissement de la participation syndicale aux travaux des commissions se heurte à des difficultés de nature différente suivant qu'il s'agit de commissions techniques, de commissions traitant de problèmes d'économie générale ou de l'équipement des services publics. Aussi convient-il d'en traiter séparément. Dans les secondes, il me semble que la représentation syndicale s'est trouvée en général plus à l'aise notamment dans des commissions « horizontales » parce que la nature des problèmes posés ne prêtait pas trop à ambiguïté ; les prises de positions s'en sont trouvées facilitées. Dans les commissions chargées de l'équipement des services publics, Darricau prenait l'exemple, je crois, de la commission scolaire ou de celle des P et T, il y a cependant quelque chose à revoir, notamment pour assurer une meilleure représentation des usagers, peut-être par l'intermédiaire d'associations du genre d'associations de parents d'élèves. Le gouvernement a fait un pas dans ce sens en admettant les représentants des étudiants. Il faut, en règle générale, chercher pour ces commissions à élargir le dialogue entre l'administration qui réalise des équipements, et l'administration financière. Ce qui veut dire, que dans certains cas, il faudra parler d'autre chose peut-être que de pierres et de bâtiment, mais du contenu et de l'orientation même des programmes.

Pour ce qui concerne les commissions intéressant la production, les difficultés sont à mon avis plus grandes. L'exemple même des réformes suggérées par nos amis syndicalistes montre en effet que beaucoup de princi-

pes sont en jeu. Le « secret des affaires » opposé, dans certains cas, à des demandes d'information présentées par les représentants syndicalistes, traduit en dernière analyse l'existence d'une économie de marché, d'un système d'entreprise privée.

Remettre en question le secret des affaires, réclamer la communication automatique des informations venant des entreprises à tous les membres des commissions, comme le demande « Force Ouvrière », c'est remettre en question la notion de secret statistique et les rapports actuels de l'État et des entreprises. Par exemple, aujourd'hui, l'Administration fiscale n'est pas autorisée à communiquer, même à d'autres Administrations, certains éléments d'information qu'elle détient sur les entreprises. Cette règle peut être remise en question. Mais ce qu'il faut que vous touchiez du doigt, c'est la portée de telle revendication. Car si l'on envisage des gestes de portée révolutionnaire, je crois qu'il faut les présenter comme tels et non comme de simples réformes de procédure.

Cela dit, qui est un peu général, je crois que même sans aller encore jusqu'à des transformations révolutionnaires, des progrès sont possibles pour assurer une meilleure information des membres des commissions. De même si la question du pourcentage des représentants syndicalistes dans les commissions peut être examinée dans une perspective large, qui remet en cause la place des travailleurs dans notre société, je crois que certaines réformes sont possibles, d'ici le prochain Plan, pour améliorer et renforcer la participation des travailleurs.

*Plus de
400 kilomètres
d'autoroutes
en
quatre ans*

M. DOUROUX. — Trois observations très brèves. Premièrement, je voudrais rappeler ici tout l'intérêt que nous attachons à ce que le Plan s'élabore bien dans le cadre du Commissariat général au Plan. Car, ce cadre représente pour nous un lien d'échanges et de confrontations extrêmement enrichissant entre les

différentes activités économiques. Deuxièmement, sans reprendre toutes les observations présentées par les camarades syndicalistes, et que nous faisons nôtres, que nous partageons, je voudrais insister sur la nécessité peut-être d'une meilleure coordination entre les travaux des groupes verticaux ou horizontaux et le rapport définitif du Plan. Je prendrais l'exemple de l'agriculture où un certain nombre de propositions de réforme fort intéressantes ont été établies dans le cadre de certains groupes, le groupe des viandes, par exemple, alors que nous n'en retrouvons que fort peu de traces ensuite dans le rapport général. Et enfin, troisième observation, nous souhaiterions également qu'une meilleure appréciation des situations régionales soit prise en compte dans l'élaboration du Plan, ceci touche tout le problème d'une politique régionale, mais il fallait le signaler au stade même de l'élaboration du Plan.

Régime économique et planification

J. AUBRY. — Le débat qui vient de s'achever aura été intéressant à plus d'un titre. Jusqu'à ce jour, les études et les discussions publiques les plus approfondies sur le IV^e Plan ont essentiellement porté sur son caractère plus ou moins démocratique. Question fondamentale, nul à *France-Forum* ne songerait à le nier, mais qui ne dispense pas d'un examen sérieux du contenu même du Plan.

C'est désormais chose faite, et de façon d'autant plus valable que les syndicalistes et les fonctionnaires par-

ticipant au dialogue ont suivi pas à pas l'élaboration des programmes examinés au cours des derniers mois. Dans la mesure où les critiques et les réflexions de ceux qui « ont mis la main à la pâte » vont plus loin que celles faites de l'extérieur, et souvent de manière plus ou moins improvisée, un forum de ce genre a

toutes les chances d'être plus instructif et plus constructif que beaucoup d'autres.

Aussi n'est-il pas surprenant qu'au cours de cette discussion, les faux problèmes ou les problèmes trop théoriques aient été délaissés au profit de questions très concrètes qui se trouvent au cœur même des grandes options du IV^e Plan. Du même coup, l'opinion qui n'a pas eu jusqu'ici tellement d'occasions d'être informée à ce sujet, puisque le Parlement n'a pas eu encore à en délibérer, peut être conduite à une prise de conscience plus claire des perspectives économiques ouvertes à la France et des exigences que ces perspectives impliquent.

Signalons au passage que le fait que le Parlement n'ait pas encore délibéré sur le IV^e Plan, au moment où nous parlons, paraît assez anormal. Il serait souhaitable à l'avenir que les assemblées politiques soient mises en mesure de jouer en temps utile leur rôle indispensable et légitime concernant les grandes discussions du Plan.

Trop souvent, les querelles sur le taux d'expansion à retenir ont mis aux prises, d'une part, des hommes insuffisamment familiarisés avec les exigences et les mécanismes économiques du monde moderne et persuadés que la faillite monétaire est au bout de toute expansion un peu accélérée, et d'autre part, des optimistes invétérés pour qui le « il n'y a qu'à... » tenait lieu de doctrine. Ici, au contraire, quelques-unes des données concrètes et fondamentales — évolution de la population active, émigration rurale, limites de la formation professionnelle, de l'adhésion de l'opinion aux objectifs du Plan, comportements psychologiques, etc. — qui ont restreint les possibilités de choix, sont mises en pleine lumière.

Il en est de même pour les problèmes si brûlants de la durée du travail, du sous-développement régional ou du partage des fruits de l'expansion, qui sont rarement posés de façon correcte devant l'opinion.

Au passage, ont d'ailleurs été soulignées très objectivement les lacunes et les incertitudes des méthodes actuelles de planification. Bien que les protagonistes de ce forum ne prétendent évidemment pas avoir épuisé le débat, ils auront du moins contribué à débarasser le IV^e Plan de l'excès d'honneur comme de l'excès d'indignité dont il a parfois été accablé.

Cette volonté de voir les réalités en face sans sacrifier aux préjugés ou aux mythes est probablement de surcroît moyen efficace de démocratisation des méthodes d'élaboration du Plan, comme l'a montré

la dernière partie du débat, laquelle n'est pas la moins dénuée d'intérêt.

Ce faisant, a pu être éclairée la question rarement posée des limites de la planification en tant qu'instrument de démocratisation et de transformation du régime économique.

Il semble qu'à cet égard, la dernière partie du débat et les discussions relatives aux moyens d'exécution du Plan comportent quelques réflexions neuves et précieuses.

L'interdépendance est certes étroite entre la politique, l'économique et la technique. Mais aucun de ces domaines n'est entièrement réductible à l'autre. Il est dès lors peu probable que de profonds changements politiques puissent être obtenus seulement par la voie d'une certaine planification économique.

Dans une telle direction, celle-ci trouve bientôt ses limites. La remarque ne vise pas seulement à décourager quelques illusions. Elle permet, du point de vue technique, de tracer une limite plus précise entre le souhaitable et le possible, et de définir les conditions d'une planification efficace. Elle peut enfin éviter l'erreur de calcul politique consistant à polariser exclusivement sur le plan les espoirs et les actions de ceux qui visent bien au-delà d'une organisation économique plus rationnelle.

A tous égards, dès lors, un tel débat se sera révélé fructueux.

Même si toutes les questions (telle celle fondamentale des difficultés rencontrées par la planification dans un seul pays occidental, en raison du contexte économique international actuel) n'ont pu, comme il était prévisible, être abordées dans un cadre aussi restreint, cet effort de lucidité et de prise de conscience n'aura pas été vain. Il est par essence démocratique.

Pour transformer le réel, l'alternance de phases d'enthousiasme et de phases de « désenchantement » peut constituer une dialectique efficace. Il reste que si la planification n'est pas une panacée, elle constitue un instrument privilégié, parmi d'autres, d'amélioration, voire de transformation, du régime économique.

Elle mérite donc à ce titre l'intérêt croissant qu'elle suscite en France et depuis peu dans de nombreux autres pays occidentaux.

C'est une raison supplémentaire de veiller à ce que cet instrument dont l'efficacité peut être grande, ne serve pas des desseins totalitaires, mais satisfasse dans ses buts, et, pour commencer, dans ses procédures d'élaboration et de contrôle, aux exigences démocratiques.

Le “ Cercle Tordu ” et autres cercles vicieux

par François FEJTO

EN comparaison avec des pays comme la Turquie, la Grèce ou l'Iran, pour ne pas évoquer d'autres noms, la situation politique des Démocraties populaires d'Europe, apparaît comme stabilisée. Cependant la relative détente internationale, ainsi que la nouvelle vague de déstalinisation déclenchée en U.R.S.S. par le XXII^e congrès, ont suscité des remous et éveillé des espoirs de démocratisation, notamment en Pologne et en Hongrie. Aussi assiste-t-on dans ces deux pays à une animation de la vie politique et intellectuelle que les autorités du parti, soucieuses de maintenir leur monopole, s'efforcent de canaliser et de freiner, sans recourir toutefois aux méthodes de répression dont se servait à cet égard le régime stalinien.

En Pologne, c'est dans un Club de discussion, qui a reçu son nom de la rue *Krzywe Kolo* (*Cercle tordu*) adjacente au marché de la Vieille Ville, que se sont regroupés les intellectuels désireux de sortir le pays de la stagnation. Les débats organisés par ce club au cours de l'hiver dernier, ont attiré un nombre croissant de participants au point que, pour accueillir le public, ses organisateurs ont dû transférer les réunions dans la plus grande salle de la Maison de la Culture de la vieille ville.

Le plus important débat organisé par le Cercle a eu pour thème « la liberté de la culture ». Les personnalités les plus éminentes de la vie intellectuelle polonaise, notamment le professeur Kotarbinski, président de l'Académie des sciences, y ont pris la parole pour protester contre certaines restrictions de la liberté d'expression. « Les autorités au pouvoir, a déclaré l'académicien, respectent les savants et les érudits, les biologistes et les mathématiciens, mais elles ont encore des difficultés avec les humanistes. Ces derniers cependant ne peuvent renoncer à leur droit de proclamer leurs opinions sur les problèmes publics. » Un autre protagoniste de la libéralisation, le poète Slonimski, ancien président de l'Union des écrivains, fut chaleureusement applaudi pour avoir déclaré : « En Pologne, la relation entre les écrivains et la censure est semblable à celle qui s'est développée entre la pénicilline et les microbes : de même que les bactéries, les écrivains sont devenus réfractaires à la censure. » Enfin, l'un des économistes les plus en vue, le professeur Lipinski a proclamé : « Il me semble que nous entrons dans une période où il est néces-

saire d'élargir les frontières de la liberté, de lutter contre les vestiges des mythes qui abondent toujours dans certains domaines de notre vie, contre les préjugés, la rigidité, la stupidité, la fausse science... S'il y avait eu une plus grande liberté d'expression de la pensée et de la parole, durant la période du culte de la personnalité, les crimes du stalinisme n'auraient jamais pu être commis. »

Le club a démontré son esprit d'indépendance en décernant récemment ses prix annuels à trois personnalités de réputation internationale dont les idées non-conformistes ont depuis longtemps attiré les critiques du régime : le philosophe Leszek Kolakowski — dont la pièce satirique « Entrée et sortie » vient d'être interdite par les autorités après trois représentations à Varsovie, le journaliste Bartoszewski et le peintre abstrait Stawewski.

La dernière réunion du Cercle fut très bruyante. L'un des théoriciens les plus connus du *gomulisme*, Adam Schaff, penseur subtil et ambigu, a provoqué de vives réactions d'hostilité en défendant une thèse pour le moins paradoxale, à savoir que la Pologne bénéficie d'une liberté intellectuelle beaucoup plus grande que par exemple la Grande-Bretagne ou les Etats-Unis. Le philosophe qui a beaucoup voyagé ces derniers temps en Occident a évoqué une conversation qu'il avait eue récemment avec un professeur marxiste de l'Université d'Oxford. Celui-ci l'a informé qu'on avait refusé à cette même Université l'octroi d'une chaire à un autre savant communiste de grande renommée, sous prétexte qu'il ne pouvait y avoir deux communistes à l'Université d'Oxford. Schaff a parlé aussi du néo-maccarthysme qui sévit aux Etats-Unis où il suffit, a-t-il dit, d'être suspecté de communisme pour ne plus pouvoir enseigner. Or, en Pologne, des centaines de non-communistes et d'anti-marxistes enseignent librement et sont à l'honneur.

Le professeur Schaff n'a point convaincu son auditoire. Et comme pour donner raison aux protestataires, les autorités polonaises, ont interdit quelques jours plus tard les activités du « Cercle tordu ». Sans doute, la publicité donnée aux réunions du Cercle par la presse américaine, n'a pas été étrangère à cette interdiction, car le gouvernement polonais craint, avant tout, d'être accusé par les « ultra » du mouvement

international de trop d'indulgence à l'égard des « révisionnistes ». Il tolère le non-conformisme, à condition que celui-ci respecte certaines limites et ne se fasse pas trop remarquer.

POUR UN REALISME « GEO-POLITIQUE »

Le gouvernement polonais a reçu un excellent auxiliaire en la personne d'un des journalistes et hommes politiques catholiques les plus doués et les plus intelligents Stefan Kisielewski, député du *Sejm* (Diète) qui — dans une série d'articles publiés dans *Tygodnik Powszechny* — a mis ses compatriotes en garde contre les illusions d'une libéralisation trop intempestive. Kisielewski, dont on dit qu'il a l'oreille (du moins l'oreille gauche) du cardinal Wysinski — et peut-être l'oreille droite de Gomulka — se fait le porte-parole d'une sorte de *réalisme géopolitique*. Les choses étant telles qu'elles sont, dit-il en substance, et la Pologne « étant située à une place difficile de l'Europe et vivant dans des conditions économiques et démographiques extrêmement difficiles », ne peut pas se permettre le luxe de réclamer une liberté et une souveraineté totales. « Notre destin est déterminé par un ensemble d'éléments objectifs que nous n'avons pas la possibilité de changer, comme l'eau de la rivière ne peut changer rapidement le lit dans lequel elle coule et les rochers qui la bordent. Certes, il y a l'érosion. Mais l'érosion est un processus lent. C'est peut-être triste, mais c'est la vérité. »

Pour Kisielewski, l'agitation des intellectuels, des professeurs et des étudiants, auxquels il est par ailleurs amicalement lié (car il est un personnage très attachant), est vaine, ne peut mener à rien. Il a exposé cette idée dans une lettre ouverte adressée à la principale revue de l'émigration, « *Kultura* » paraissant à Paris et dont un collaborateur, le socialiste Mioroszewski, résidant à Londres, l'avait mis en cause pour son opportunisme. Selon Kisielewski, l'émigration a tort d'inciter les Polonais de Pologne à des sentiments anti-soviétiques, étant donné que, selon lui, dans les circonstances actuelles, indépendamment même de tout point de vue idéologique, le régime polonais est le moins mauvais de tous ceux qui pourraient exister et que pour l'essentiel, n'importe quel gouvernement non-communiste y pratiquerait un système analogue — système que nous avons nous-mêmes qualifié il y a quelque temps de « *Pilszudskisme de gauche* ».

Du point de vue international, dit Kisielewski, le gomulisme correspond à une *orientation vers l'Est*, qui est dictée par les intérêts nationaux de la Pologne, puisque le pays n'a le choix qu'entre l'Allemagne qui refuse toujours de reconnaître comme définitives ses frontières actuelles, et la Russie qui a intérêt à les protéger. Sur le plan intérieur, Kisielewski estime que la Pologne doit avoir un régime fort axé sur l'industrialisation. « *Le communisme*, dit-il, *n'est en fait autre chose que l'américanisme des pauvres* ». Or la Pologne est pauvre, elle est l'un des pays les plus arriérés de l'Europe ; et d'autre part le régime actuel fait tout son possible pour la faire progresser techniquement. Aussi, dit-il, le patriotisme et le pragmatisme le plus élémentaire prescrivent aux Polonais, soucieux de l'avancement de leur pays, de ne pas s'attaquer de front aux « *managers de la production* » c'est-à-dire aux technocrates qui dirigent le pays. C'est en collaboration avec eux, et non pas en les irritant par des réclamations libérales, qu'on peut obtenir des améliorations progressives. Il convient de se rappeler que c'est uniquement à eux qu'on doit le maintien des principales conquêtes de

l'Octobre 1956, notamment dans le domaine de l'agriculture et de la coopération de l'Eglise avec l'Etat.

L'article de Kisielewski est jusqu'à présent la plaidoirie la plus habile, la plus astucieuse, qu'on ait prononcée en Pologne en faveur de la coopération avec le communisme au pouvoir. Elle reflète une tendance inhérente du « style Khrouchtchev » qui se manifeste également en Hongrie où le gouvernement fait tout son possible pour obtenir la coopération des techniciens, des spécialistes, des enseignants « non-parti », en faisant appel à leur patriotisme et à leur sens des réalités.

L'OPPOSITION EN HONGRIE

Cet effort n'a pas été sans résultats. Cependant, il se trouve en Hongrie un certain nombre d'intellectuels — écrivains, artistes, journalistes, etc. — qui posent comme condition de leur coopération une modification de la politique du Parti; allègement de la censure et l'octroi de certaines garanties institutionnelles pour la liberté d'expression.

C'est le numéro de mars 1962 de la revue « *Társadalmi Szemle* » qui se fait l'écho de ces revendications émanant d'éléments qui s'intitulent « *communistes oppositionnels* », et dont le groupe se serait déclaré prêt à s'intégrer au Parti, à condition que le gouvernement tire les conclusions du XXII^e congrès soviétique, réhabilite Imré Nagy et ses partisans et s'engage dans la voie de la libéralisation.

Selon la revue, qui est la citadelle des néo-staliniens en Hongrie, il ne saurait être question de telles réhabilitations. Le parti hongrois continuera sa lutte sur deux fronts. Or, telle qu'elle est pratiquée actuellement, cette lutte empêche la véritable stabilisation et continue à susciter la méfiance de la population hongroise à l'égard des intentions du gouvernement. Celui-ci procède constamment avec une certaine ambiguïté où les restrictions annulent les effets de la libéralisation. C'est ainsi que pour rendre justice à l'un des patriotes progressistes hongrois les plus respectables du siècle, le comte Michel Karolyi, président de la première république hongroise, le gouvernement a décidé, en accord avec la veuve de l'ancien président, de rapatrier d'Angleterre les cendres de ce dernier et de lui organiser des obsèques nationales à Budapest. Mais en même temps le gouvernement n'a pas eu le courage de révéler au public les circonstances dans lesquelles Karolyi, en 1949, fut amené à rompre avec le régime communiste en protestation contre la condamnation et l'exécution de son ami Laszlo Rajk. Certes, ce dernier fut réhabilité en 1956, mais depuis l'insurrection, survenue quelques jours plus tard, son nom est devenu *tabou* en Hongrie et on ne sait plus au juste si sa réhabilitation est maintenue ou non. Cet étrange silence a sans doute pour cause le fait que Janos Kadar a été personnellement mêlé au procès de 1949.

Il y a encore entre le gouvernement et le peuple, entre le Parti et les intellectuels, de vastes zones de silence et de confusion qui compromettent la coopération. Et ce qui entrave le plus une explication franche tant en Hongrie qu'en Pologne, c'est la peur de l'Appareil du Parti d'être débordé par les aspirations auxquelles il ne croit pas pouvoir donner satisfaction.

François FEJTO.

Où va la littérature ?

par JACQUES DE BOURBON-BUSSET.

IL est de bon ton de désespérer de la littérature. Et pourtant chacun se plaît à la déclarer la plus futile des occupations humaines. Pourquoi donc les esprits graves se préoccupent-ils tant de l'avenir d'un jeu frivole ?

C'est que la position de la littérature dans la société actuelle est très particulière. On admet que l'écrivain a pour mission de témoigner de la civilisation, des mœurs, et des opinions de son temps. Mais ce privilège a une contrepartie : on veut que l'écrivain soit lui-même pénétré de l'inutilité de la littérature.

Nos contemporains n'acceptent d'être saisis et parfois bouleversés par la littérature qu'à la condition qu'il soit bien entendu qu'il s'agit d'un passe-temps, d'une éphémère parenthèse.

Et c'est ainsi que les plus grands écrivains sont convaincus (peut-être à juste titre) qu'ils ne sont pris au sérieux que lorsqu'ils s'engagent politiquement et cessent de raconter l'histoire de la Dame entre deux Messieurs.

En fait, cet apparent mépris de la littérature, c'est-à-dire de tout écrit qui n'affecte aucune prétention didactique et scientifique, est un réflexe de pudeur d'une société en désarroi. L'écrivain d'imagination est, dans une certaine mesure, soumis au traitement glorieux et infamant des acteurs sous l'ancien régime. Comment ne pas en vouloir à ces inconnus qui ont le pouvoir de vous remuer jusqu'aux larmes ? L'écrivain procède à un viol des sensibilités que les intéressés se refusent à admettre. Aussi s'empresse-t-on de traiter de bagatelles

les ouvrages qui ont causé ce trouble, moins passer qu'on ne fait semblant d'e le croire.

Le plus étrange est que les écrivains eux-mêmes ont été contaminés par ce complexe et qu'ils commencent à nier toute signification à leurs œuvres. On dirait qu'ils veulent se faire pardonner leur privilège. Ils affirment que leurs livres sont comparables à des bibelots où un ordre mystérieux crée une beauté dépourvue de sens et d'utilité. Cette résurrection de l'art pour l'art, assez timide d'ailleurs s'accompagne, comme il est naturel, d'une prolifération du genre de l'essai, qui recueille tout ce qui a été évacué du roman, par souci de rigueur formelle et de pureté. Et de gros livres sont écrits, par des esprits très distingués, pour prouver que la littérature tend vers son propre anéantissement, donc vers le silence.

Cette tendance négatrice s'attaque aussi à l'aspect moraliste de l'écrivain (par moraliste, entendons naturellement non pas le moralisateur mais l'homme qui étudie l'esprit et le cœur humains). Certains contestent la notion même d'une nature humaine et se rient de ceux qu'ils appellent les spécialistes de l'âme, de ceux qui croient retrouver, à travers les siècles, l'homme de toujours.

Il est bien évident que la psychanalyse a profondément transformé la psychologie, que la psychiatrie évolue à une rapidité stupéfiante, que la psychosociologie est en plein essor. Notre conception concrète de l'homme est plus différente de celle de Stendhal que ne l'était la sienne de celle de Platon. Dans ce domaine, comme dans tous les autres, il y a eu une mutation brusque.

Mais, si nous lisons Jung, nous sommes frappés

de l'importance qu'attache le grand psychiatre à ce qu'il appelle les archétypes. La place immense donnée par Freud à la sexualité inconsciente est réduite par lui à des dimensions plus modestes, et il montre avec pertinence comment certains mythes anciens et héréditaires exercent sur la « psyché » une influence essentielle.

C'est une leçon d'humilité que Jung nous donne dans ses grands livres. Il nous rappelle que l'humanité n'a pas commencé avec Freud et Einstein, et que le poids des siècles ne se rejette pas d'un coup d'épaule.

Peut-être est-il permis de se demander si précisément la fonction de la littérature n'est pas d'entretenir au cœur de l'homme ces grands mythes qui lui permettent de se dépasser. Il n'est pas question de porter un jugement de valeur sur tel ou tel mythe. Mais il est difficile de nier la portée historique des mythes. Les nations sont moins déterminées par leur situation concrète que par l'image qu'elles se font d'elles-mêmes. C'est ainsi que l'Italie moderne s'est faite à partir du mythe, né au XV^e siècle en grande partie grâce à Dante, de l'héritage de la Rome antique. La réalité de la Renaissance italienne est sortie de cette idée. Et Malraux a brillamment montré le rôle des mythes dans l'histoire de l'art.

Cela est vrai aussi des individus. Les destins humains tiennent parfois autant à des choix passionnés qu'aux conditions matérielles de l'existence. Et ces coups d'état intérieurs sont dictés par une image que l'homme se fait de lui-même, de ce qu'il a fait et de ce qu'il fera encore.

On peut donc penser que c'est répondre à l'attente du lecteur que de lui présenter des mythes où il retrouve, transposées, ses secrètes nostalgies.

Nostalgie de la gloire — chaque homme s'est cru, à certains moments de son adolescence, César ou Pascal — nostalgie de l'amour passionné et partagé, nostalgie d'une vie dédiée à une grande œuvre, nostalgie de l'existence brûlante et brûlée des mystiques. L'être le plus médiocre, le plus enfoncé dans le quotidien a senti par moments passer sur lui le souffle d'ailes inconnues et lointaines. Sous son aspect inoffensif, le livre contient en germe tout ce qui peut faire exploser une vie pour le mal ou pour le bien, et faire surgir la vocation dont l'appel était encore étouffé.

Ce besoin d'un autre monde n'a jamais été plus justifié qu'aujourd'hui. Plus aucun de nous, qu'il soit croyant ou incroyant, ne se sent de ce monde, de cette société. Deux guerres mondiales, des révo-

A l'heure des machines électroniques, toujours plus de livres.

lutions en chaîne nous ont convaincu de la fragilité dérisoire de l'organisation sociale qui a fait la gloire du XIX^e siècle. La société hiérarchisée, cloisonnée de Balzac et de Stendhal est elle-même devenue un mythe, mais un mythe encore trop proche pour être convaincant.

La décote dont souffre actuellement, tout au moins dans les milieux intellectuels, le roman de mœurs du type traditionnel s'explique sans doute ainsi.

Nous ne croyons plus, nous ne pouvons plus croire à ce personnage dont Nathalie Sarraute a écrit spirituellement qu'il a tout perdu : « ses ancêtres, ses propriétés et ses titres de rente, son corps, son visage et surtout ce bien précieux entre

tous, son caractère qui n'appartenait qu'à lui, et jusqu'à son nom. »

Et il n'est pas téméraire de penser que ce discrédit où est tombé le personnage traditionnel est parallèle au discrédit qui enveloppe aujourd'hui une bourgeoisie qui n'ose plus dire son nom.

Dans ce champ de ruines, l'écrivain avance à tâtons. Il ne s'agit plus, il ne peut plus s'agir pour lui de dépeindre, de décrire un monde bien ordonné. Il n'est plus celui qui nomme, invoque et loue. Il est celui qui cherche, c'est dans la nuit. Aussi le roman prend-il de plus en plus, de nos jours, l'aspect d'une recherche. Le romancier est un homme qui part à la découverte, une lanterne sourde à la main.

L'essentiel pour ce chercheur est de trouver le point d'équilibre entre le naturel et l'originalité, en évitant d'un côté la banalité et de l'autre la préciosité. Ainsi du roman qui aujourd'hui doit suivre une ligne de crête entre deux précipices : d'un côté un naturalisme désuet, héritier de Zola beaucoup plus que de Balzac, de l'autre un formalisme, une élégance appliquée qui frise parfois le pastiche. Entre les deux, la voie peut paraître étroite. En fait, elle est immense. Elle comprend le vaste domaine de la vie plus réelle que la vie, de cette vie secrète qui, par moments, affleure derrière le quotidien et alors transfigure tout.

L'œuvre d'imagination en effet est une entreprise de transfiguration du réel. Elle n'est ni la copie du réel, ni la construction arbitraire d'un monde irréel. Elle dégage du réel sa signification. Elle est poème.

Mais ici naît une difficulté ; car si l'écrivain donne au monde une signification, il doit se garder comme du péril suprême de la tentation de faire apparaître cette signification.

L'écrivain d'imagination est dans une situation singulière, en ce sens qu'il n'a ni la prétention ni la possibilité de démontrer. Il trouble, remue, éveille, stimule, mais il ne prouve pas. Il reste dans le domaine de l'effet à produire et de l'effet produit. Il joue le rôle d'un excitant.

Les pages d'Edgar Poe sur la genèse de son fameux poème *Le Corbeau* sont à cet égard très éclairantes. Valéry les a rejointes en maints de ses ouvrages. Dans l'un de ces textes, il décrit admirablement « cette incertitude qui déjoue tous les calculs et tous les soins, et qui permet toutes les combinaisons des ouvrages avec les individus, tous les rebuts et toutes les idolâtries, fait participer les destins des écrits aux caprices, aux passions et variations de toute personne. »

L'écrivain se meut, en effet, dans les brumes de l'imagination, de la sienne et de celle de ses lecteurs. C'est le royaume de l'impondérable, du contingent. Dans ce pays magique, les itinéraires sont nombreux et variés, et il est bon, il est nécessaire qu'il en soit ainsi.

Parmi les voies possibles, une des plus fécondes paraît être celle qui fait déferler idées et images à l'intérieur d'une conscience, celle du narrateur. Les *Essais* de Montaigne, *Ulysse* de Joyce et, plus près de nous, *La Règle du jeu* de Michel Leiris en sont des exemples.

La construction de ces ouvrages est rigoureuse, mais secrète. Certains passages sont narratifs, d'autres philosophiques, d'autres poétiques. Le livre doit pouvoir être ouvert et lu à n'importe quelle page.

L'unité ne vient pas d'une intrigue (dans combien de romans contemporains l'intrigue n'apparaît-elle pas comme un simple prétexte ?). Elle vient de l'unité de lieu : la conscience du « je ». Certes, chacun de nous ressent le caractère artificiel de l'unité de sa conscience, mais chacun de nous s'efforce aussi de la créer ou de la restaurer. C'est dire que ce genre de récits se rapproche de l'autobiographie. Il s'agit de faire entendre une voix, un certain timbre qu'on ne peut confondre avec aucun autre.

De tels ouvrages paraissent convenir à ce que la société attend aujourd'hui de la littérature. Comme le peintre, l'écrivain, dans le monde conditionné et standardisé, doit introduire le scandale nécessaire d'une vision personnelle, et préparer l'éclosion d'un nouveau romantisme.

Lire, c'est acquérir par un effort des idées, des images, des sentiments qu'on n'a pas eu l'occasion ou le temps d'avoir soi-même. L'écrivain est celui non pas qui pense ou éprouve pour autrui — cela n'aurait aucun sens — mais qui éveille, qui déclenche l'attention.

Au milieu d'hommes dispersés, dissociés et éparpillés, l'écrivain est celui qui fait attention, qui attire l'attention de ses semblables sur leur propre destinée, en leur parlant de la sienne.

La dure pression de la vie moderne nous donne à tous l'envie de l'air pur, car nous sommes des arbres et non des machines. La participation à l'émotion d'une recherche nous apporte l'oxygène tant désiré. Nous éprouvons le sentiment de collaborer à la création artistique et par là nous réintégrons notre liberté, cette liberté créatrice qui fait la grandeur des enfants de Dieu.

Jacques de BOURBON-BUSSET.

EXPOSITION

35 siècles

de civilisations

mexicaines

C'EST parce que les paysans de la vallée de Mexico pratiquent le rite des offrandes funéraires que le Petit Palais peut nous présenter comme première expression de l'Art mexicain, ces premières figurines en terre cuite modelée dont la plupart proviennent de Tlatilco (1000-800 avant J.-C.). Jolies femmes ou danseurs, bossus ou barbus, les couleurs de ces pièces rappellent celles des grains de maïs, l'aliment roi du peuple. Dix siècles avant notre ère, les gestes de la vie quotidienne portent témoignage d'une culture authentique. C'est la grande leçon de cette exposition, elle vaut la visite, d'autant que sa présentation est excellente.

Mais ce sont les « gens du pays du caoutchouc » sur la plaine côtière du golfe du Mexique, les *OLMEQUES*, qui font figure de véritables promoteurs de la sculpture, comme le montre cette tête colossale de divinité ou de guerrier en basalte, exposée sur les escaliers extérieurs du Petit Palais et dont l'expression varie selon l'éclairage. Et les jades, verts ou blancs (masques funéraires, personnages, haches cérémonielles, vases), souvent inspirés par les traits du Jaguar soulignent l'habileté des artistes de *La Venta*, le site le plus riche.

Trois salles sont, à juste titre, consacrées à la découverte des *Civilisations de la Côte du Pacifique*, qui sont d'une extrême richesse. Dans les terres cuites, on citera notamment ce *Porteur d'eau* (Colima 300-1250 après J.-C.) d'une sobriété classique très pure. On sera ravi devant les figurines « abstraites », d'un art dépouillé, réduit à l'essentiel, en porphyre de Mezcala (300 avant J.-C. — 300 après J.-C.). *L'expressionnisme* de cet art apparaît dans toute sa vigueur, dans une vitrine consacrée aux chiens, et dans ces personnages, tel cet homme mort assis sur un banc, au réalisme si puissant.

Dès avant l'ère chrétienne le haut plateau avait vu apparaître la première des civilisations des pyramides, des rassemblements architecturaux, des grands centres culturels : *TEOTIHUACAN* qui connut son apogée entre le IV^e et le VII^e siècle. C'est de cette période que datent des inoubliables masques funéraires, à la fois expressifs et impassibles. C'est à cette même époque que fleurit la sensibilité artistique des *pacifiques Zapotèques* dans leurs constructions en étages de Monte-Alban. On peut admirer leurs urnes funéraires, souvent inspirées de COCIJO, le dieu de la pluie. Après le X^e siècle ils subiront l'influence des « habitants du pays des nuages », les *guerriers Mixtèques*, dont les pièces d'orfèvrerie devaient faire l'étonnement de la cour de Charle-Quint, ainsi que leurs remarquables Codex.

Entre temps (IV^e-X^e siècle) s'était déroulée la mystérieuse *aventures des Cités-Etats Mayas*. Nous sont ainsi offertes les merveilleuses figurines en terre cuite de JAINA, les fresques recons-

Un peuple trouble et fascinant.

tituées des chambres peintes de BONAMPAK et ce qui est peut-être la plus belle pièce de l'exposition, cette *Tête de guerrier sacrifié* retirée du Temple des Inscriptions de Palenque et datée de 692.

Peuples du Golfe, les Totonagues nous proposent leur *civilisation du Tajin (VII^e-XIV^e siècle)* où la fantaisie artistique déploie sous nos yeux des rythmes vifs, comme la série des « petites têtes souriantes ». D'autres productions (basalte, granit ou grès) sont issues du *jeu cérémoniel de la pelote*, image magique de la lutte perpétuelle entre la lumière et l'ombre. Sur les hauts plateaux cependant, les nomades *TOLTEQUES* inventaient à Tula les colonnes ou « Atlantes », telle cette colossale cariatide (5 mètres et 10 tonnes) exposée dans le hall du Petit Palais.

Les trois dernières années de l'art précolombien sont réservées à la *civilisation Aztèque*, ces nomades guerriers qui bâtirent, depuis Tenochtitlan, l'actuelle Mexico, un empire sanglant, dont le roi MOCTEZUMA vit en Cortès une manifestation de *QUETZALCOALT* (symbole du ciel, oiseau orné de belles plumes, et de la terre, serpent). Obsédés par le sacrifice, élément indispensable de leur conception « dialectique » du cosmos, les Aztèques nous présentent une *sculpture passionnée* (statues en basalte de « celle qui a une jupe en serpents », la Déesse de la Terre et de la Mort), des œuvres évoquant le cubisme (tel ce serpent lové en pierre granitique noire) ou même le surréalisme (tambour représenté en basalte et dédié au dieu de la Musique).

Passée la salle consacrée à l'Art religieux de la période hispanique, c'est encore la mort que l'on retrouve dans l'art contemporain avec les *gravures macabres de POSADA* (dont les « cala-

veras » sont les personnifications humoristiques de la Mort) comme avec les peintures et les lithographies d'OROZCO ou avec les productions de l'art populaire. Mais la Révolution agraire et démocratique de 1910 inspire les grands chefs-d'œuvre d'aujourd'hui — Diego RIVERA (mort en 1957) dont le *Vendeur de fleurs* exprime toute la misère indienne (1935); SIQUEIROS (actuellement en prison) dont l'immense *PARTISAN* (1958) re-

tient le regard, et les gravures sur bois de MENDEZ. Quant à TAMAYO il est plus influencé par l'art européen.

Pour reprendre l'expression d'André MALRAUX : « C'est avec le peuple trouble et fascinant de vos stèles et de vos pyramides, que l'Amérique indienne entre dans le Trésor de la civilisation planétaire qui commence avec nous ».

Henri MARSAN.

CINÉMA*Métamorphose d'une femme.*

cléo

de

5 à 7

EN allant voir le premier long métrage d'Agnès Varda, *Cléo de 5 à 7*, j'espérais assister à la projection d'un chef-d'œuvre dont l'audace dans le ton et la forme jointe à la qualité de l'inspiration et à l'acuité de l'analyse psychologique, méritaient une admiration sans réserve.

Je venais en effet de lire sous la plume de Jean-Louis Bory que *Cléo* était « aussi important qu'ont pu l'être dans l'ordre du roman Mrs Dalloway ou La Promenade au Phare ; Agnès Varda ou la Virginia Woolf du cinéma moderne », et sous celle de Roger Tailleur que *Cléo* était « en même temps le plus libre des films et le plus prisonnier des contraintes, le plus naturel et le plus formel, le plus réaliste et le plus précieux, le plus émouvant à voir et le plus beau à regarder ». Ailleurs j'avais rencontré des affirmations du genre : « Ce film fera date » ou « la face du cinéma en est changée ». Je me souvenais aussi de la première réalisation d'Agnès Varda « *La Pointe courte* », surprenant court métrage tourné à Sète en 1954 qui confrontait la crise et la décomposition d'un couple avec la vie quotidienne et banale d'un village de pêcheurs. Pour un coup d'essai « *La Pointe courte* » était presque un coup de maître et classait Agnès Varda parmi les meilleures cinéastes de l'avant-garde française, parmi les précurseurs.

Enfin, j'avais pris connaissance des précisions fournies par Agnès Varda sur la signification de *Cléo* : « *Cléo* est un film sur la possibilité de communiquer. C'est l'histoire d'une femme murée, enfermée dans sa beauté, son égoïsme, sa puérité, à qui le choc de la mort probable révèle la présence et la nécessité d'autrui. Si elle est en définitive moins malheureuse quand elle apprend qu'elle a un cancer, c'est qu'elle est alors habitée par une pensée plus grande qu'elle : le couple. Dans son miroir, elle a vu la mort, mais ce qui est important c'est qu'elle cesse de regarder son miroir. »

Sur un sujet aussi bouleversant que le portrait d'une ravissante et futile jeune femme cernée par la mort, livrée à la solitude et qui découvre la tendresse et la pureté, Agnès Varda, ne pouvait, pensais-je, que créer une œuvre rare, délicate et subtile, touchant l'esprit et le cœur. Mon attente n'a pas été entièrement comblée. Si j'ai aimé *Cléo*, j'avoue tout de même avoir été un peu déçu. *Cléo de 5 à 7* est un film ambitieux, dense, novateur, intelligent (trop intelligent sans doute) mais il lui manque quelque chose pour atteindre à la perfection d'un chef-d'œuvre. L'esprit est séduit, l'œil conquis, le cœur

n'est pas atteint — celui du moins du signataire de ces lignes, car l'émotion éprouvée à la lecture d'un livre ou à la vision d'un spectacle est par essence subjective.

De 5 à 7 heures ou plus exactement à 6 heures et demie, pendant 90 minutes, la caméra d'Agnès Varda chemine avec son héroïne, elle enregistre pas à pas les moindres détails de son itinéraire à travers Paris et les plus discrètes nuances de l'évolution ou plutôt du changement de ses états d'âme.

Cléo est une chanteuse de charme, coquette et légère ; jolie, satisfaite d'elle-même et des autres, elle est installée dans un tranquille égoïsme qui lui cache sa solitude profonde. Mais par une délicieuse journée de juin, pleine de soleil, de lumière, elle apprend brusquement que sa vie est menacée ; l'anxiété s'insinue alors et la peur que l'analyse médicale dont elle attend le résultat décèle un mal incurable va progressivement s'emparer de son être. Pendant la durée du film qui coïncide avec l'écoulement réel du temps, nous assistons à la métamorphose d'une créature minaudente, frivole et superficielle en une femme grave et attachante.

Le désarroi et l'angoisse se révèlent à Cléo et lui révèlent avec l'indifférence courtoise et la camaraderie distraite de ceux qui l'entourent, un visage jusqu'alors inconnu de Paris, de ses rues, de ses gens. La lucidité naît avec l'inquiétude.

Cléo prend conscience de son isolement, une mutation s'opère. Elle revêt une robe sombre, abandonne sa perruque et part errer dans un Paris qui sent déjà l'été et les vacances. Une autre Cléo se dessine, méditative, rêveuse, sincère, qui met en question son existence et l'univers qui a été jusqu'à présent le sien. Dans le parc Montsouris, elle échange quelques propos d'abord insignifiants puis plus intimes avec un jeune soldat permissionnaire ; auprès de cet étranger elle trouve la compréhension, le réconfort et la sympathie humaine qu'elle a vainement attendus de ses amis, de son amant.

L'œuvre qu'Agnès Varda a construite sur ce thème est belle, sa mise en scène fourmille d'idées originales. Elle utilise la caméra avec une stupéfiante agilité et elle établit un étonnant va-et-vient entre Cléo, le monde et les autres. Elle réussit à

accorder le documentaire et la fiction et à obtenir une savante harmonie entre les images si expressives, le dialogue aux accents giralduciens et le tempo qui cadence l'attente de Cléo. Mais l'écriture est tellement raffinée qu'elle côtoie parfois le maniérisme. Une trop grande richesse inventive, une complaisance évidente pour les arabesques, un excessif penchant à la préciosité et aux fioritures de style, empêchent ce film qui constitue une des tentatives les plus intéressantes du jeune cinéma d'être aussi émouvant et aussi convaincant qu'il le devrait.

L'angoisse de Cléo suggérée avec un art qui fait peut-être trop de place aux artifices, aux recherches narratives et photographiques, n'est pas partagée par le spectateur. Il admire le talent d'Agnès Varda, auteur complet, il applaudit à la brillante interprétation de Corinne Marchand, mais il est rarement « pris », sauf pendant les séquences finales chargées d'une émotion intense et vraie.

Pour éviter de tomber dans la sentimentalité ou le romanesque, Agnès Varda a sacrifié la sensibilité à l'intelligence et la simplicité à une désinvolture élégamment calculée. Sensibilité et simplicité qui ne sont pas synonymes de sensiblerie et niaiserie, voilà ce qui manque à cet excellent film pour être un chef-d'œuvre ! Mais peut-être suis-je dans l'erreur, et existent-elles l'une et l'autre, puisque Jean Collet écrit dans « Télérama » : « J'ai vu plus d'un spectateur essayer une larme en sortant de la salle. Il me semble qu'il faut un certain génie pour émouvoir avec une si grande économie de moyens ».

Quoi qu'il en soit *Cléo de 5 à 7* est un film à ne pas manquer.

Henri BOURBON.

MUSIQUE

Olivier Messiaen : une mutation de la musique ?

propos

sur

une

esthétique

« La Sonate sera ce qu'en fera le prochain homme de génie », affirma jadis Vincent d'Indy.

On conçoit l'absurdité de cette formule. Certes, le génie est imprévisible, mais il n'est pas pour autant intemporel et ne peut refuser certains conditionnements. Le musicien de génie ne mène pas la musique là où il veut, encore moins à contre-courant de son temps — ce qui est aisément prouvé par les échecs des compositeurs de notre siècle, Strawinsky en tête, qui ont cultivé le néo-classicisme.

En vérité, le danger de la musique contemporaine réside moins dans de regrettables reniements et dans de contestables « retours à » que dans la prolifération des techniques et des langages nouveaux sans cesse dépassés. De Satie à Debussy, de Varèse à Cage, de Schoenberg à Webern, de Messiaen à Boulez, l'évolution s'est singulièrement précipitée. En cinquante ans, et

ce n'est pas seulement une illusion d'optique, tout ce qui formait la charpente du langage musical s'est trouvé remis en cause puis rejeté. Des expressions nouvelles sont nées : le jazz, qui a conquis le grand public, et les musiques non-instrumentales, qui séduisent les musiciens d'avant-garde.

Le public fut d'abord étonné, puis indigné, enfin indifférent ; et comme les musiciens d'avant-garde ne s'intéressent pas non plus au public, il s'est établi une sorte de « no man's land », un pacte de non-agression que seuls des critiques mal intentionnés viennent parfois troubler. Des tentatives ont été faites pour lancer de nouveaux ponts entre le public et les créateurs, tentatives isolées (avec un Honegger ou un Carl Orff), tentatives collectives (en U.R.S.S.) mais, malgré quelques réussites individuelles, ces tentatives ont toujours été accompagnées par un appauvrissement de la matière musicale. Là encore, seul le jazz, sans édulcorer une expression existante, est parvenu à la grande popularité. Aujourd'hui, cependant, même le jazz, contraint à évoluer sous peine de suicide, se détache d'une partie de son public.

La grande nouveauté de ce siècle, cette nouveauté qui hypothèque déjà l'avenir, c'est donc l'extraordinaire accélération de l'évolution. Alors que, pendant plus de deux siècles, la musique européenne avait connu une relative stabilité, du moins quant à ses racines profondes, nous assistons au XX^e siècle à des modifications si spectaculaires que l'on pourrait songer à une véritable « mutation » de l'art musical. Dès que le système antérieur fut sérieusement ébranlé, il y eut comme un soudain effondrement, comme une rupture de digues, et les créateurs furent contraints à édifier du « neuf ». Aujourd'hui, on déplore parfois l'excès de zèle des constructeurs qui, pour vaincre le chaos, ont bâti des systèmes complexes et rigoureux. Mais il faut reconnaître que la situation du compositeur contemporain n'est guère confortable : entre le lyrisme et le laisser-aller, aussi bien qu'entre l'ascétisme et la pauvreté, la porte est étroite.

La nouvelle école a choisi la rigueur, la complexité, l'ascétisme. La moindre référence apparente au système antérieur, de-

vient impureté ou concession. Comme à l'époque des savantes polyphonies du XIV^e siècle, l'art s'est intellectualisé et l'œuvre d'art est moins un véhicule d'émotion qu'un objet dont on admire lucidement les contours et les composants. Ces raisons suffisent-elles à expliquer la désaffection du public ? On peut en douter, puisque les musiciens néo-classiques ou néo-romantiques n'ont guère plus d'audience que les compositeurs sériels les plus sévères. Le public de la musique — nous voulons dire, le grand public — est à ce point réactionnaire qu'il confond sous la même étiquette méprisante de « musique moderne » Hindemith et Stockhausen, Milhaud et Boulez, et même Claude Debussy, ce dont il faut plutôt se réjouir.

L'issue est difficile à entrevoir. Le public va-t-il rattraper les créateurs, ou ceux-là vont-ils renier leurs acquisitions pour que leur message soit entendu ? Il vaut sans doute mieux considérer qu'à l'époque de la démocratisation de la culture, la musique demeure, hélas, un art aristocratique. Malgré la multiplication des concerts et l'invention du disque, le public d'Olivier Messiaen en 1962 n'est pas plus étendu que le public de Beethoven en 1820. Et cet état de fait n'est pas alarmant : le déplorer reste d'ailleurs parfaitement vain. Qui peut se targuer d'interrompre le cours normal de l'évolution, et qui prétendra hausser le niveau de compréhension et de curiosité du public jusqu'à l'acceptation des formes musicales les plus neuves ? Il faut simplement reconnaître que l'art des sons qui est, dit-on, le langage le plus universel, est en réalité un langage secret, enfermé dans de strictes frontières temporelles et spatiales, un langage qui parle sans doute aux cœurs, mais qui choisit les cœurs avec une curieuse parcimonie. On rappellera, en guise de consolation, la formule de Paul Valéry : « Il n'y a d'universel que ce qui est suffisamment grossier pour l'être. »

Claude SAMUEL.

Ce texte est extrait de « Panorama de l'art musical contemporain » de notre collaborateur Claude Samuel, ouvrage qui paraît ce mois-ci chez Gallimard, Le Point du Jour - N.R.F.

notes de lecture

Stratégie de la lutte sociale

par François SELLIER

LE titre de cet ouvrage le situe bien. C'est bien de stratégie et de lutte qu'il s'agit même, et l'auteur le démontre, lorsque les interlocuteurs se trouvent autour d'un tapis vert en vue d'une négociation.

Mais s'il explique certains aspects de la tactique en prenant, un peu trop peut-être, ses exemples dans les situations diverses de l'industrie métallurgique, l'auteur met bien en évidence le climat et le conditionnement dans lesquels évolue cette stratégie dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle est mouvante et souvent contradictoire.

Si la stratégie est contradictoire, il faut souligner que le mérite de François Sellier est de démentir une série de contradictions à tous les niveaux dont l'analyse fait en définitive la trame de son livre.

Contradictions juridiques : elles existent entre les obligations légales qui découlent du Code du Travail et qui limitent le pouvoir autoritaire du propriétaire sans porter atteinte au droit de la gestion dont la responsabilité

n'existe pas en fonction des salariés mais en fonction du capital.

Elles existent aussi dans la reconnaissance du droit syndical. Le Syndicalisme n'a pas de vie légale dans l'entreprise et la protection assurée par la loi se résume dans l'interdiction de licencier un travailleur pour activité syndicale. Mais comme dans ce cas il n'y a pas de réintégration exigible en droit par le salarié il suffira au patron de « mettre le prix » pour se débarrasser d'un gêneur, ce qui arrive assez souvent pour justifier les revendications syndicales à cet égard.

Contradictions dans l'intervention étatique. La forme de cette intervention peut être diverse : élément catalyseur (1936), autoritarisme (1945-1950), interventionisme souple (après 1950), mais quelle qu'elle soit l'Etat y apparaît bien plus souvent non comme un pacificateur mais comme un des éléments de la lutte sociale. Au travers de quelques exemples dont le plus symptomatique est celui de l'institution du S.M.I.G., l'auteur nous démontre les contradictions qu'il dénonce liées à la conjoncture politique certes, mais aussi à la situation économique.

Contradictions des relations industrielles au niveau de l'entreprise. Le patronat est jaloux de son autorité, de la liberté de chaque entreprise en matière de salaire. En résulte-t-il pour autant une floraison d'accords particuliers?

Non, car cette doctrine de l'autonomie de l'entreprise se heurte à celle de la « neutralisation syndicale » à ce même niveau.

On découvre ainsi une situation paradoxale dans le domaine des salaires, par exemple, dont les minima, discutés à un échelon supérieur à celui de l'entreprise (échelon auquel les syndicats ouvriers ont droit à l'existence légale), ne veulent plus dire grand chose par rapport à des salaires réels composés en grande partie par des primes attribuées autoritairement par les directions d'entreprises.

Contradiction de la négociation elle-même dans laquelle le patronat accumule les réserves d'ordre économique — technique ou politique. Il voit également, à propos de la loi du 11-2-1950 sur les conventions collectives, « une tentative ultime pour maintenir, sous les apparences de la liberté, un dirigisme de caractère éminemment syndical ». La négociation provoque des attitudes opportunistes et tactiques de la part des négociateurs, elle devient elle-même une « stratégie » où le jeu des alliances et la collusion patronat-pouvoirs publics ne facilite pas une véritable confrontation des points de vue dans l'optique d'un accord à réaliser.

Tout cela explique, pour l'auteur, la permanence de la grève qui n'est qu'un moyen passager dans une lutte plus générale « dont l'objectif est la modification des relations de

Les catholiques et la politique

par A. DELMASURE

Ce livre est une Somme. On reste confondu de l'effort accepté par son auteur pour y apporter l'ensemble de l'enseignement de l'Eglise en ce domaine, clairement présenté, et pour en tirer les attitudes pratiques qui en découlent pour les chrétiens. Cela, dans une fidélité constante à l'esprit et à la lettre.

Ce livre est aussi une bonne action, au sens fort de ces mots. Impossible désormais d'invoquer l'ignorance involontaire. Toute cellule paroissiale ou autre d'action catholique ou de formation spirituelle, tout groupe de chrétiens engagés ne peuvent se dispenser d'avoir ce livre à portée — car on s'y réfère plus qu'on le lit d'un coup — en évitant de le garder sous le boisseau.

N'est-il pas pire adversaire de l'Eglise, rappelle M. Delmasure, que « celui qui se dit catholique, ignore la doctrine catholique, et est incapable de faire passer son catholicisme dans sa vie pratique ? »

On se reportera particulièrement à l'exposé du devoir civique, qui n'est pas facultatif, à celui du rôle magnifique des gouvernants, « ministres de Dieu », auxquels les fonctions publiques offrent des tentations dont peut seul les préserver le recours à Dieu. En contrepartie, apparaissent les devoirs à leur égard des gouvernés, si facilement oubliés ici. Voici plus loin des pages sur les questions brûlantes, jamais étudiées : l'adhésion à un parti, trop souvent refusée par une prudence qui devient imprudence ; la fiscalité, et les conséquences redoutables de son injustice et de la fraude ; la laïcité, soigneusement distinguée du laïcisme anti-religieux...

Difficile à consulter, cet ensemble complet de textes et de réflexions ? Un coup d'œil à la table des matières ou à l'index alphabétique, et l'on est au cœur du problème posé.

Il n'y manque même pas quelques « notes documentaires sur les partis politiques français » (annexe IV), petit chef-d'œuvre d'objectivité et de courage sur un sujet plus que délicat.

L'Eglise ne s'y est point trompée, et a salué un livre qui ne cherche point à l'utiliser, mais à aider à la mieux servir, parce qu'assez « relié à sa doctrine pour qu'Elle puisse l'approuver et assez ferme dans ses conclusions pour que les chrétiens exigeants y trouvent la solution de leurs légitimes préoccupations ». (Cal Gerlier.)

Les cahiers d'action religieuse et sociale ont publié, l'automne 1961, une excellente analyse, en forme résumée, des rapports entre le « chrétien et la politique », dont les références se trouvent en fait longuement développées dans l'ouvrage de M. Delmasure.

Daniël MORENNE.

puissance entre des groupes ». Cet objectif peut-il être atteint par d'autres moyens ? Deux exemples sont cités : deux tentatives qui ne sont pas convaincantes vu leurs résultats effectifs.

Il apparaît que « la nature du pouvoir économique et sa gestion unilatérale par le patronat expliquent essentiellement les difficultés rencontrées pour établir un système pacifique de relations industrielles ». Les syndicats ouvriers en ont bien conscience qui veulent obtenir une part des responsabilités et la prise en main du destin des travailleurs par eux-mêmes.

Jacques COURCHELLE.

Editions Ouvrières.

L'agriculture, aujourd'hui et demain

par Jules MILHAU et Roger MONTAGNE

PAR la publication de l'ouvrage de MM. Milhau et Montagne « L'Agriculture, aujourd'hui et demain », un instrument nouveau vient d'être mis à la disposition de tous ceux qui, regrettant le dédain accordé aux questions agricoles et rurales, s'emploient à briser le mur d'indifférence et d'ignorance qui les entoure.

Les auteurs ont songé surtout aux « futurs ingénieurs des grandes écoles du ministère de l'Agriculture, aux élèves des Ecoles supérieures de commerce, aux étudiants des Facultés de Droit et des Sciences économiques dont les programmes accordent malheureusement fort peu de place aux questions rurales ».

Ils n'en ont pas fait pour autant un « manuel » mais bien plutôt une large fresque documentaire, puisant « à l'histoire, à la géographie, à la sociologie et aux sciences juridiques beaucoup plus qu'à la théorie économique ». L'ouvrage laisse de côté, en effet, les mécanismes économiques pour attirer l'attention du lecteur sur les structures du monde agricole, structures que l'on dit et qui sont en plein bouleversement mais qui révèlent pourtant des traits particulièrement stables et surtout originaux.

Voici donc tracés tous les grands problèmes qui surgissent des rapports entre les hommes et la terre et des relations humaines en agriculture, les types de solution qui ont jailli de l'initiative des intéressés ou de la sollicitude publique, non seulement en France, mais à l'étranger.

Leur sort est fait au passage à de vieux clichés qui ont trop nourri les sentiments ou les ressentiments des urbains à l'égard des ruraux. Il est pourtant vrai que les tuberculeux sont plus nombreux en milieu agricole, que la médecine y coûte plus cher. Sait-on, par exemple, que le montant des remboursements d'indemnités kilométriques dues aux docteurs atteint presque le montant des remboursements des seules consultations ? N'est-il pas incohérent à l'ère de l'automobile, bien faite pourtant pour libérer l'agriculteur de l'assujettissement rigoureux aux servitudes d'isolement de son métier, de constater que ce sont les départements ruraux qui ont le moins de véhicules immatriculés ?

Abordant l'analyse sociologique du milieu rural, et la mentalité paysanne, les auteurs notent l'importance des forces sentimentales et irrationnelles dans la vie du paysan. Ainsi s'expliquerait la persistance de ses procédés routiniers, que viendrait mettre en échec deux vertus magiques : la mutualité et la coopération.

La mutualité et la coopération méritent une grande estime. Mais elles apparaissent, à la lecture, comme une entité extérieure au monde paysan, ayant son existence en elle-même. « La coopération, lit-on, vient corriger la faiblesse économique du comportement paysan », et plus loin, les institutions coopératives et mutualistes « apportent la nouveauté technique qui a tant de mal à s'imposer dans le monde rural ». La conviction coopérative des auteurs les a quelque peu portés à établir entre la coopération et les coopérateurs une coupure théorique. Les coopératives sont bien nées de l'effort paysan.

N'exagérons pas toutefois la portée du mouvement coopératif en tant qu'instrument « d'un ordre social nouveau », capable de sauver « dans une humanité menacée par l'entreprise collective et la primauté des valeurs mécaniques, la petite propriété familiale paysanne, seul refuge solide de l'autonomie individuelle et de la liberté de l'esprit ».

Les valeurs de solidarité inscrites dans les diverses institutions économiques et sociales du monde rural, sont bien présentes au cœur de la nouvelle génération paysanne. Elle entend les assumer à son tour, nourrie aux expériences communautaires de la J.A.C. et de la J.A.C.F., mouvements de jeunesse, passés sous silence dans l'ouvrage, qui ont sans nul doute plus d'influence que tel ou tel syndicat de salariés agricoles.

Sans nier ni renier ces valeurs, nous croyons qu'elles trouveront un terrain nouveau d'épanouissement à travers une volonté des jeunes agriculteurs de construire une civilisation humaine, intégrant l'agriculture dans l'économie générale et le monde paysan dans la nation. Cela aussi marque la mentalité paysanne de demain.

Michel CUPERLY.

Presses Universitaires de France.

TARIF D'ABONNEMENTS	Ordinaire	Soutien	Le numéro
France Métropolitaine	15 NF	20 NF	2 NF
Autres pays	17 NF	20 NF	2,2 NF

UN HOMME A LA MER

PAR ETIENNE BORNE

J'AI fait autrefois ici même sur la personne de Georges Bidault une bien mauvaise prophétie puisque je m'étais risqué à prédire que malgré bien des écarts trop visibles et déjà mal excusables, il ne romprait jamais le lien de ses fidélités essentielles. Mon pari est désormais irrévocablement perdu. L'adhésion de Georges Bidault aux thèses de l'Algérie Française, son opposition toujours plus véhémente au général de Gaulle ne laissaient plus de doute sur le fond de sa pensée. Le voici maintenant passé de la polémique publique à l'action clandestine et reconstituant une affligeante caricature de ce Conseil national de la résistance dont il avait été dans la nuit de l'occupation le lucide et héroïque président, mais applaudi cette fois par tout ce qu'il y a en France de nostalgiques du fascisme, de vichyssois mal repentis, d'adversaires haineux de la démocratie, bref par la cohorte ou la cohue de tous ceux qu'il avait autrefois combattus avec éclat et confondus avec une autorité incomparable. Et par une triste et heureuse malchance, Georges Bidault se met aux ordres de Salan peu de jours avant la capture du chef suprême de l'O.A.S. Un suicide moral et politique. De vieilles amitiés assassinées. Un homme à la mer.

GEORGES BIDAULT est d'abord la victime de Georges Bidault et de la démesure d'une personnalité exceptionnelle. Depuis toujours et surtout depuis qu'il avait accédé aux grandes responsabilités politiques, Georges Bidault n'avait confiance qu'en son sens propre et il se montrait de plus en plus impatient de tout conseil. Deux échecs l'un immérité, l'autre largement justifié, l'avaient plongé dans un abîme de ressentiment et d'amertume : son départ forcé des affaires en 1954 lors du dénouement d'abord négocié par lui de la guerre d'Indochine ; le refus que son propre parti lui opposa lorsque à la veille du 13 mai 1958, président du conseil pressenti, il était en passe de faire arriver au pouvoir plus de nationalisme que ne pouvait en supporter le Mouvement Républicain Populaire. Dans la crise du 13 mai il avait contre Pierre Pflimlin choisi le général de Gaulle ; il avait vu le général de Gaulle demander la collaboration de Pierre Pflimlin et le tenir froidement à distance alors qu'il attendait du nouveau régime une somptueuse revanche. A travers cent tours et détours, le général de Gaulle, vérifiant une vieille loi de l'histoire, volait leur révolution aux révolutionnaires qui l'avaient porté au pouvoir en poussant jusqu'à ses dernières conséquences la politique contre laquelle ils s'étaient insurgés. Georges Bidault s'était trompé et il avait été trompé : double coup pour cette fierté ombrageuse qui chez lui a toujours été la rançon d'un caractère intrépide. A la dialectique gaulliste il allait opposer la logique du 13 mai dont il est clair qu'elle conduit jusqu'à l'O.A.S. inclusivement.

DES telles raisons sont sans bassesse. Qu'on ne confonde pas avec une ambition vulgaire cette passion du pouvoir qui fait que, écartés des affaires, tels bons politiques aigrissent et durcissent — comme se rouille un outil inutilisé : les beaux métaux sont les plus vulnérables à ce mal. A la place de Michel Debré ou à ses côtés, Georges Bidault serait aujourd'hui un autre homme. Le pouvoir est un puissant instrument d'éducation et de sacrifice dont il avait besoin pour se sauver. Pour expliquer la chute de Georges Bidault, il faut se souvenir aussi que cet ancien professeur d'histoire est enroué par une certaine image de la France dans le monde qui se confond avec son enseignement d'autrefois, qui a pour lui quelque chose de sacré et qu'il souffre de voir disparaître en même temps que sombre l'Empire ; c'est aussi l'historien en lui qui est dupé par de fausses analogies avec un passé qu'il connaît trop bien : Alsace-Lorraine 1871 et Algérie 1962 ; armistice 1940, accords d'Evian 1962 ; et Charles de Gaulle est devenu à ses yeux aussi haïssable à la fin que Philippe Pétain dont il se serait fait le disciple ; et enfin si ce catholique paraît traiter avec une certaine légèreté la doctrine de l'Eglise touchant la décolonisation, n'oublions pas que Georges Bidault a appartenu aux jeunes avant-gardes, traditionnellement anticléricales de l'action catholique et portées à ne voir dans les généralités doctrinales mises en avant par la hiérarchie qu'opportunisme, concessions aux pouvoirs, consentement au train du monde. Cette psychologie fait une sorte de rêve éveillé ; ce système est construit sur des prémisses aberrantes. Mais rien qui, en cet itinéraire de perdition, soit incohérent ou médiocre.

UNE période révolutionnaire est une terrible machine à détruire les hommes que leur destin a fait s'aventurer sur le devant de la scène. La sombre aventure de Georges Bidault est l'une de ces tragédies dont parlait Madame Albert Camus dans sa très belle déposition au procès Jouhaud, qui sont la conséquence d'un grand malheur public. Perte irréparable. L'homme est de rare qualité, un maître du verbe parlé et écrit ; la parabole et l'énigme qui lui furent si souvent reprochées sont aussi la marque d'un grand style ; et s'il a cédé aux sollicitations de la colère et de l'impatience c'est qu'il y avait en lui plus de cœur que de calcul. Pourquoi juger une vie sur un dernier épisode ? Georges Bidault restera, et c'est une vérité éternelle impossible à abolir, le téméraire, le vaillant, l'inflexible qui à l'heure la plus noire de notre histoire, prit en main la responsabilité de la résistance intérieure au nazisme. Aussi au moment où celui qui fut notre ami et notre maître s'enfonce vers le pire éprouvons-nous une immense douleur. Rien de moins. Rien de plus.